

22 ° Assemblée Générale 2025



Adhérents : 187

Présents :

Pouvoirs :

Quorum calculé sur le nombre de ceux qui sont à jour de cotisation
au 29 mars 2025.

Présents à jour + les pouvoirs = Le tiers = Quorum

Élus

Communes représentées :

Excusées : Com Com Cèze-Cévennes



association
PAÏOLIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PAÏOLIVE

Nyberg Elina et Godet Anaïs



PRÉSENTATION DES MISSIONS PRINCIPALES DE SERVICE CIVIQUE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- Animation à l'école de Vagnas
- Etude du *Leptodon Smithii*
- Suivis d'*Alleniella besseri*

ANIMATIONS À L'ÉCOLE DE VAGNAS

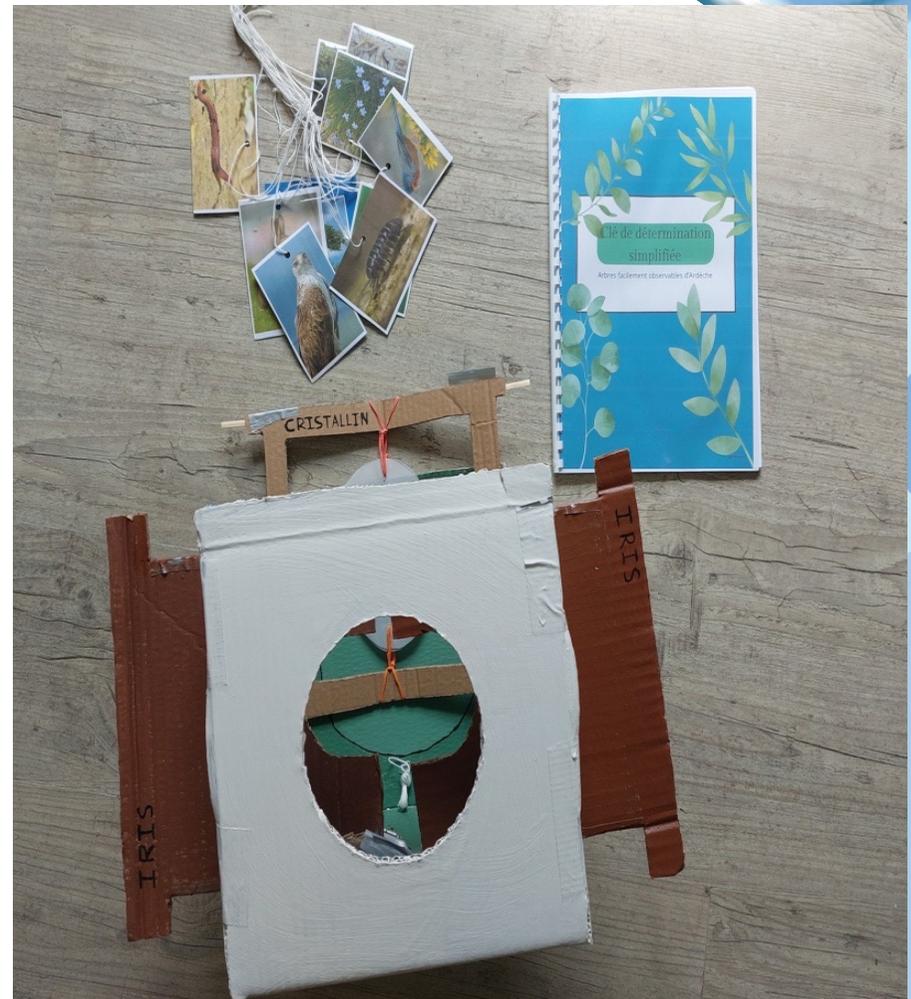
De la petite section jusqu'au CM2

- Animations faites : Forêt d'Ardèche, Traces et indices, La Toile de la Vie, Les Fossiles, Les 5 sens
- Animations à venir : Sortie Botanique : les plantes dans mon village, Sortie à la Cocalière (Grotte + sentier botanique)



COMPÉTENCES APPORTÉES ?

- Nous : acquisition de compétence en vulgarisation, oral envers un jeune auditoire
- Les enseignants : des appuis/apports en compétences et connaissances naturalistes
- Les élèves : apprentissage de la nature (locale)



ETUDE DE LEPTODON SMITHII

Étude du mécanisme de repliement du *Leptodon smithii* (mousse)

- Time laps / description des mouvements
- Coupes transversales



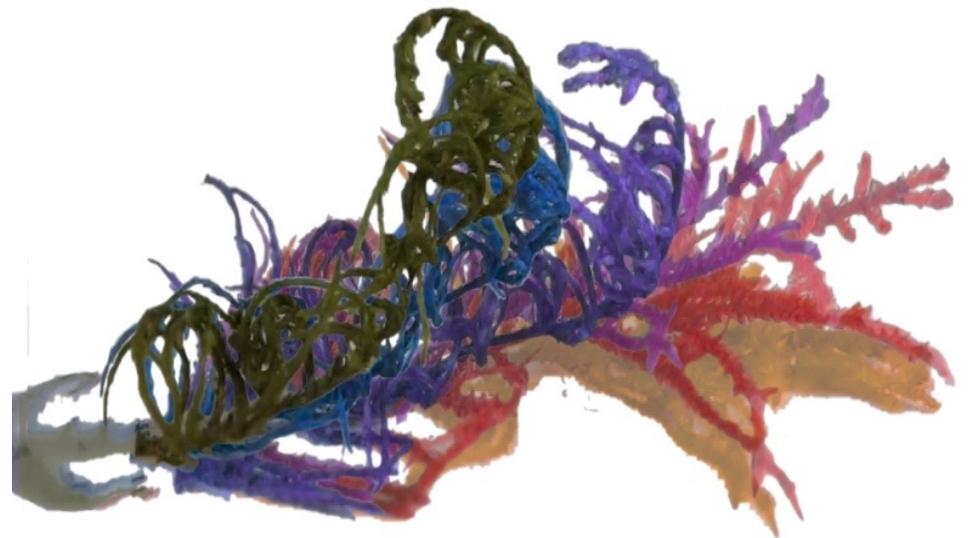
TIME LAPS :



DESCRIPTIONS DES MOUVEMENTS

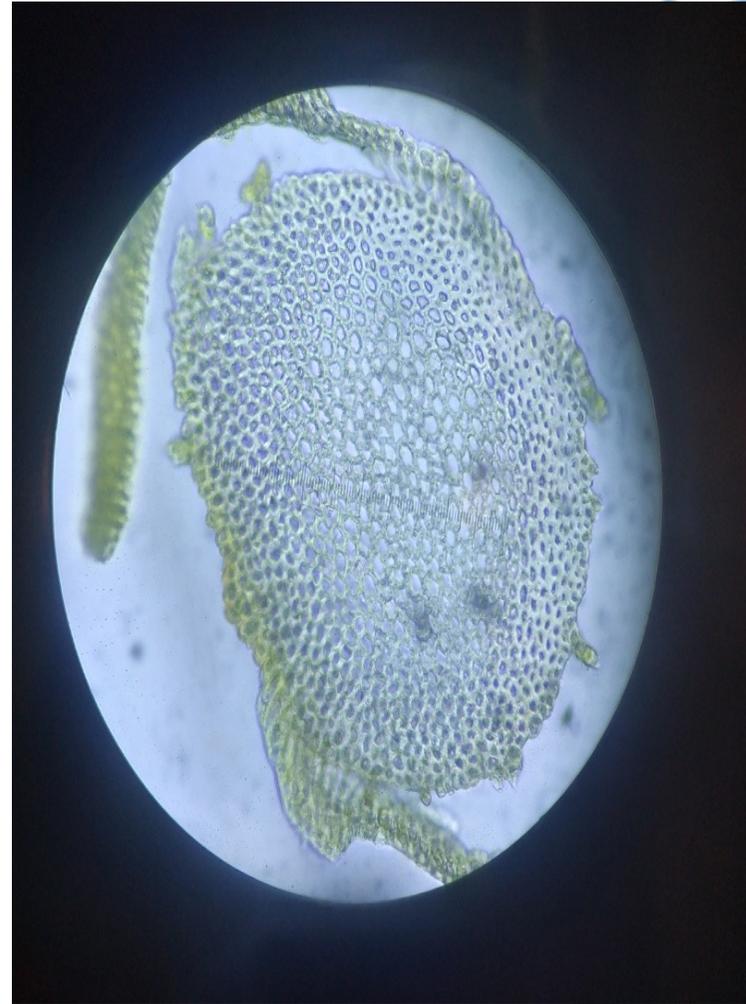
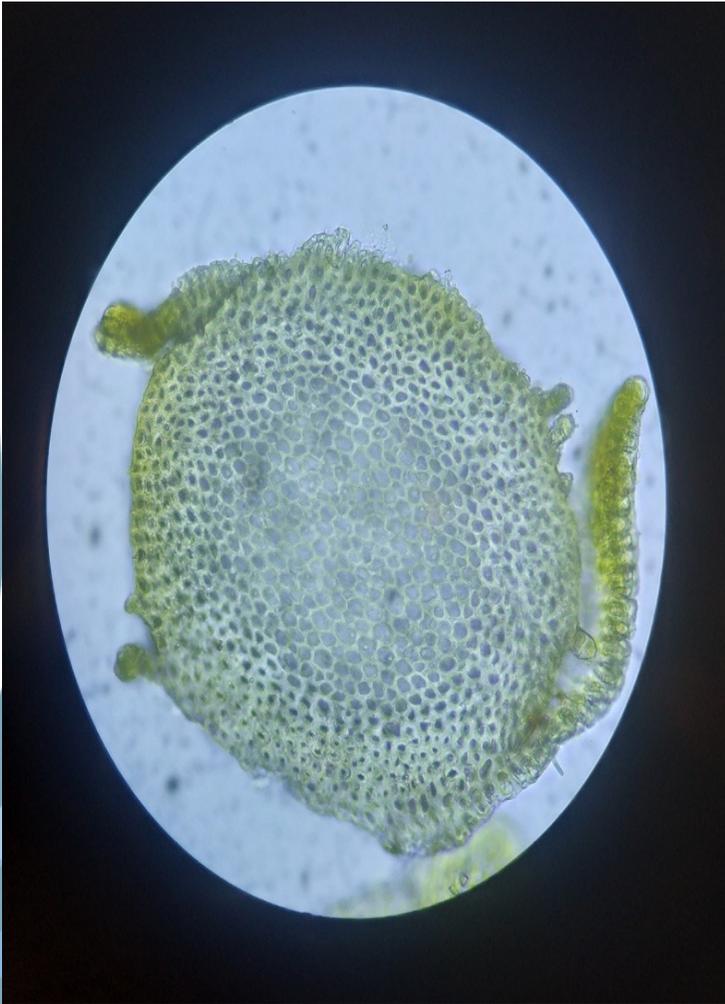


État sec à hydraté :



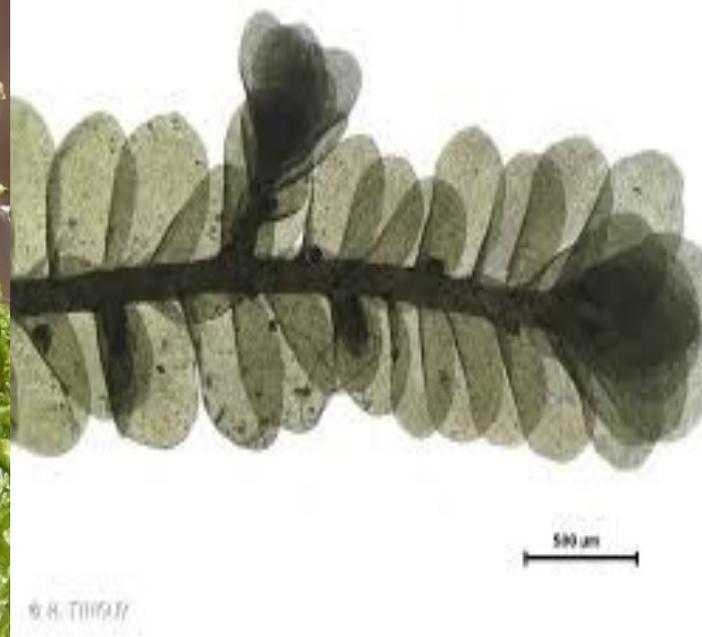
État hydraté à sec :

COUPE TRANSVERSALE :



SUIVI D'ALLENIELLA BESSERI

Espèce montagnarde se retrouvant dans le karst du bois de Païolive



SUIVI D'ALLENIELLA BESSERI



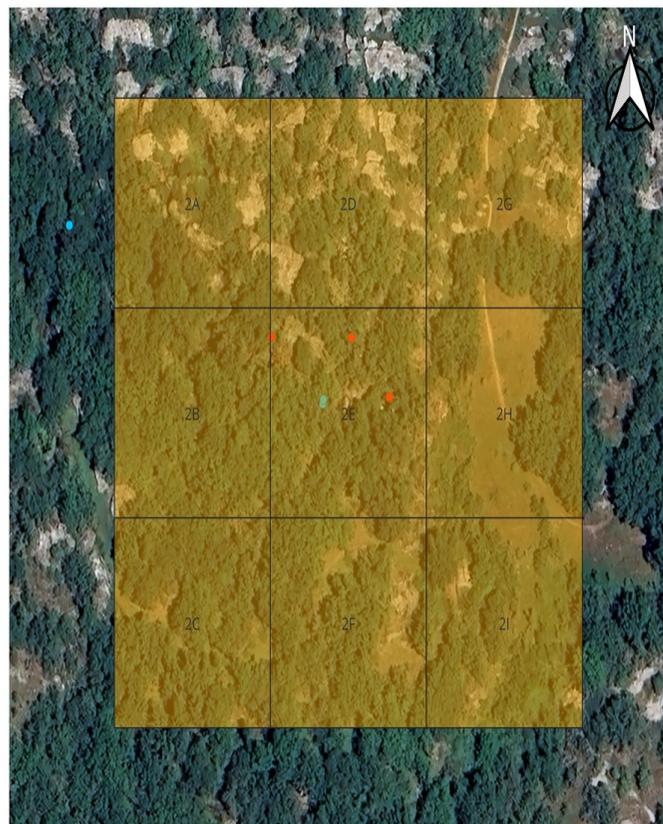
Biotopes :

- Diaclases profondes
- Fraîches/ventilées
- Peu de luminosité

SUIVI D'ALLENIELLA BESSERI

Prospection dans la zone de Coudon

Carte des emplacements des colonies d'A.besseri à l'intérieur du maillage secondaire :

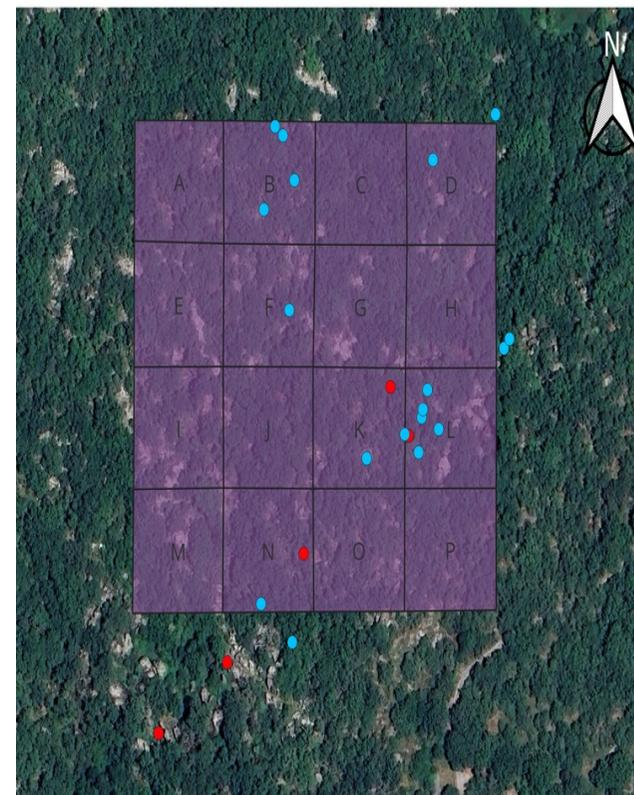


Légendes :

- Maillage secondaire
- A.besseri (AG,SM,EN,KE)
- Alleniella besseri données VH

0 10 20 m

Carte des emplacements des colonies d'A.besseri à l'intérieur du maillage principal :



Légendes :

- Maillage principal
- colonie d'A.besseri (AG,SM,EN,KE)
- colonie d'A.besseri (VH)

0 25 50 m

CONCLUSION ET MISSIONS ANNEXES

ET A VENIR :

- Création de fiches espèces pour le collectif “Garrigues Vivantes”
- Inventaire floristique aux jardins suspendu de Labaume pour l’association Réserves de Nature
- Formations entomologiques aux tris d’insectes, dissection de *génitalia*, pièges lumineux
- Suivi du pélobate cultripède avec Fiber Nature

- Pour l’association :
Aide à la collecte de données sur les espèces de Païolive, faire connaître Païolive et la nature, faire vivre l’association, apport de connaissances et compétences

- Pour nous :
Apport de connaissances et compétences, rencontre de professionnels, passionnés, etc



22 ° Assemblée Générale

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1 - Étudier

2 - Faire connaître

3 – Protéger et Restaurer

4 – Vie de l'association

INVENTAIRE GENERAL DE LA BIODIVERSITE

Résultats au 24 mars 2025

2 709 stations

17 428 relevés (données d'occurrence)

3 515 espèces recensées

Les données sur les bryophytes de V. Hugonnot, les notes entomologiques de H.-P. Aberlenc, les myriapodes de E. Iorio et les hémiptères de J.-C. Streito sont en cours de saisie et n'apparaissent pas encore.

Cela devrait monter à 4000 espèces

Les données de flore du CBNMC devraient être intégrées

Avec les données issues d'autres bases les 5000 espèces devraient être dépassées

ETUDE SUR UN SOL DE PAIOLIVE

Etude sur la biodiversité des sols par OFB avec Rémi Gerber dans le cadre d'une étude européenne sur les sols forestiers

Cette étude pilote vise à tester la mise en place d'un dispositif de surveillance transnationale de la biodiversité des sols.

En 2023, 50 sites ont été échantillonnés de l'Espagne au Danemark. Douze en France dont Païolive. Quatre campagnes d'échantillonnage. Il y a eu des analyses de sols, les premières à Païolive.

Points saillants par rapport aux autres forêts françaises

La texture du sol de Païolive. Il s'agit de limons fins (62 % de limons). Cette texture indique une bonne capacité de rétention d'eau et une bonne disponibilité des nutriments.

Le très faible ratio Carbone / Azote (11,5) et le pH basique (7,7) suggère une forte activité microbienne. Il y a en effet peu de carbone organique dans le sol de surface (4,6 %), probablement consommé rapidement par les micro-organismes. Étant donné le milieu karstique, la faible teneur en calcaire (0.4 % de CaCO_3) pourrait indiquer une lixiviation importante des carbonates vers le sous-sol.

22 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

ESPECES NOUVELLES OU RETROUVEES

Truxale méditerranéenne

Acrida ungarica mediterranea



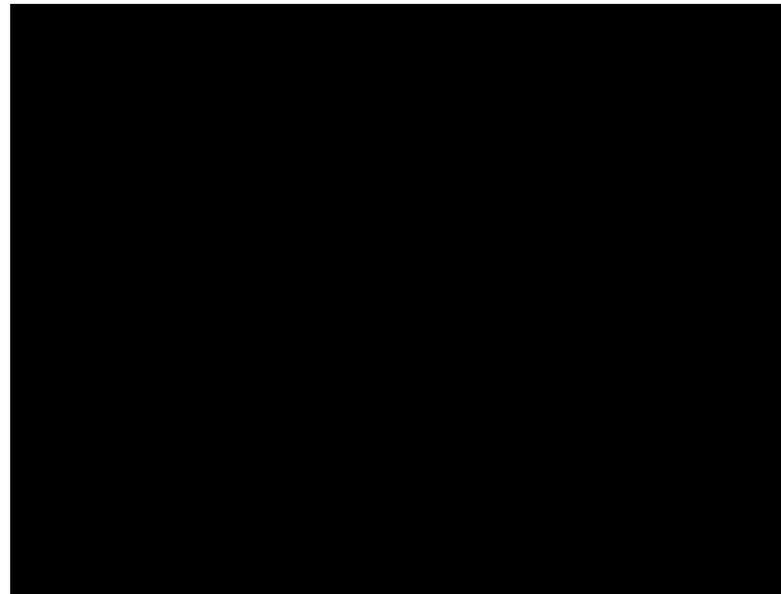


Coléoptère aquatique Myxophaga
Hydroscapha granulum



,*Leucospis* sp.,

- Branchyopodes *Branchipus schaefferi*



Flore des suintements et des mares temporaires

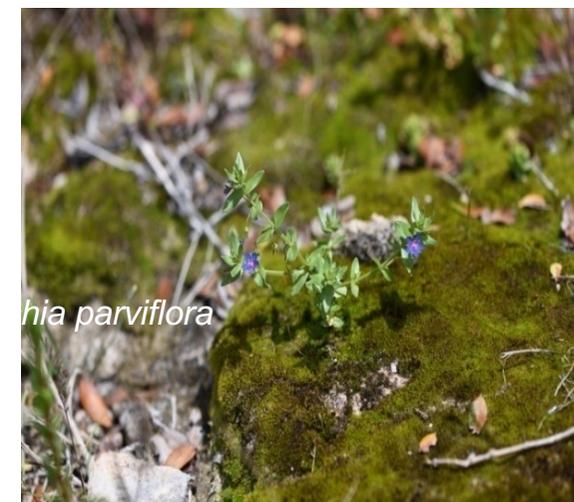
Mettre à jour la répartition, le dénombrement et chercher de nouvelles stations d'espèces patrimoniales liés aux suintements sur sols décalcifiés (Fontgraze...) et des bords de mares méditerranéennes (Fontgraze, Granzon, Graveyron...).

- = Année particulièrement favorable à ces espèces. Par exemple, les populations de *Blackstonia imperfoliata* qui ne s'exprimaient que très partiellement depuis 3 ans ont été plus populeuses que jamais en 2024 -> reconstitution de la banque de graines



Flore des suintements et des mares temporaires

- = Nouvelles populations de quelques espèces, comme *Juncus ranarius* découvert à Fontgraze.
- = Confirmation de la présence de *Lysimachia arvensis subsp. parviflora* jusqu'alors considéré comme localisé en France (Provence siliceuse, Corse, Bretagne (?)). Mais morphologie un peu différente des populations plus méridionales..



Nouvelles espèces de Trachéophytes pour l'écocomplexe

Cinq nouvelles espèces ont été identifiées sur l'écocomplexe depuis l'été 2023 (+ *Lysimachia arvensis parviflora*, voir page précédente) :

- ***Valerianella coronata* (SC)** : plantes des pelouses sèches écorchées des Gras de Lablachère ; exceptionnelle en Ardèche, presque exclusivement présente dans la Drôme pour la région AURA
- ***Orobanche amethystea* (SC)** : plante parasite du Panicaut champêtre, dans une pelouse sèche des Gras de Lablachère ; peu commune en Ardèche et plutôt présente sur les alluvions et milieux sableux.



Nouvelles espèces de Trachéophytes pour l'écocomplexe

- ***Veronica triloba* (SC)** : observée en lisière de Chênaie pubescente. Plante potentiellement nouvelle pour l'Ardèche
- ***Minuartia hybrida subsp. hybrida* (SC)** : sous-espèce la plus rare, peu de données en Ardèche. Identifiée sur les pelouses à « terra rosa » des Gras de Berrias.
- ***Vitis vinifera subsp. sylvestris* (NB)** : Vigne sauvage ayant fortement régressée se maintenant ci-et-là, observée dans les gorges du Granzon.



Observations communiquées par le CNBN (Nicolas Bianchin)

Le Cynoglosse à pustules
(*Cynoglossum pustulatum*), une
espèce caractéristique des forêts
anciennes sur karst ?



Taillis de *Laurus nobilis* ou 5230* ou Matorrals arborescents à *Laurus nobilis*, un nouvel habitat d'intérêt communautaire (prioritaire) pour Païolive ?

Laurisylves spontanées dans les Gorges du Granzon et de Labeaume

22 ° Assemblée Générale
Rapport d'activité : 1 - Étudier

ESPECES NOUVELLES OU RETROUVEES

Truxale méditerranéenne

Acrida ungarica mediterranea



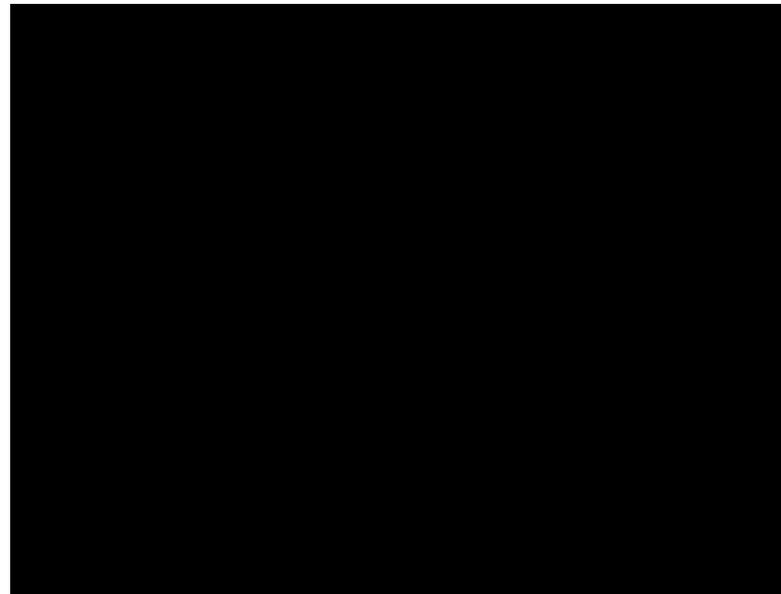


Coléoptère aquatique Myxophaga
Hydroscapha granulum



,*Leucospis* sp.,

- Branchyopodes *Branchipus schaefferi*



Observations communiquées par Fiber Nature

Inventaire des Coléoptères Saproxylophages et Odonates de la
Montagne de la Serre par Luis Decaëns avec FIBER NATURE

Cet inventaire nous concerne car il a mis en évidence la présence
d'une petite population « satellite » de celle de Païolive



Photo 21. La grande cétoine bleue (*Eupotosia mirifica*).

22 ° Assemblée GénéraleR
apport d'activité : 1 - Étudier

Observatoire des Chênes

Avec Francis Guibal

De l'Institut méditerranéen de
biodiversité et d'écologie marine
et continentale



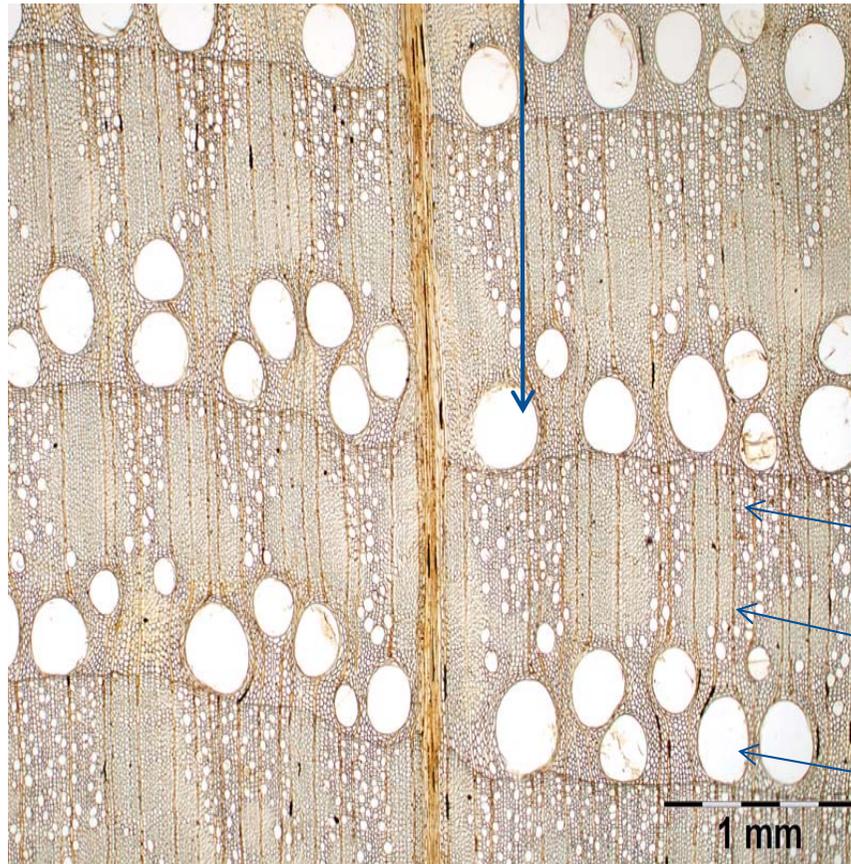


Mise en place immédiate des gros vaisseaux du bois initial

début
de printemps



hiver



fibres

cellules de parench

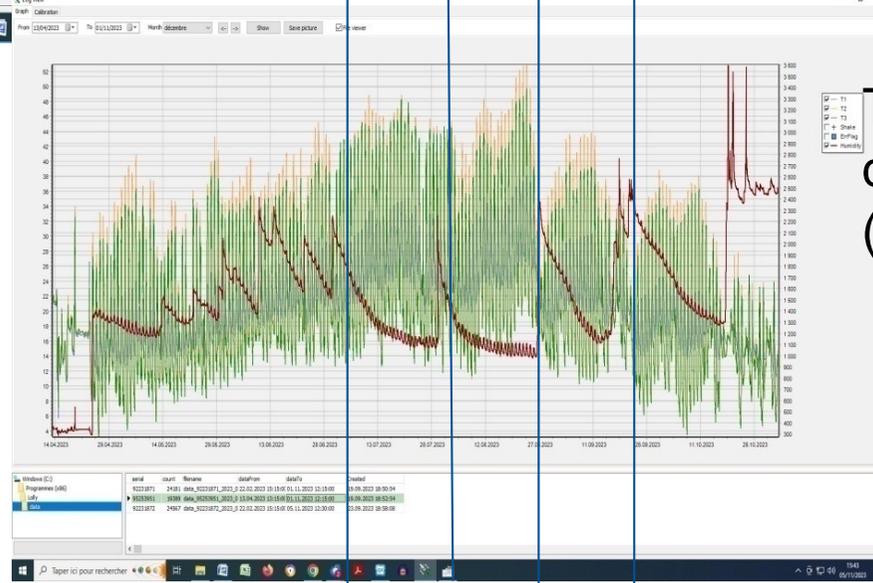
vaisseaux

1 mm

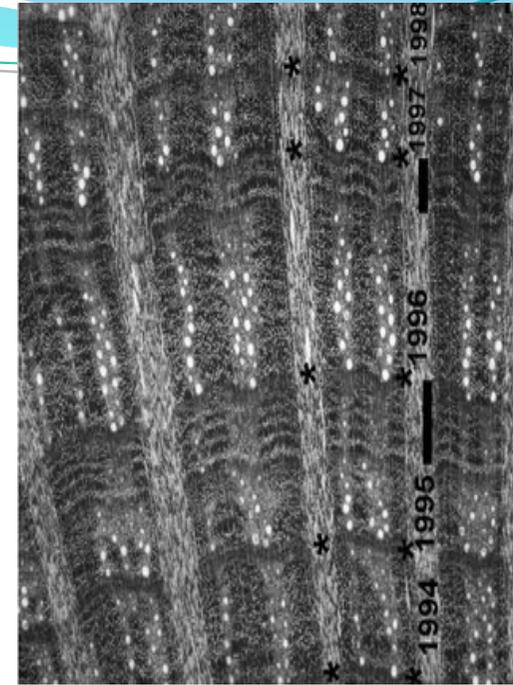
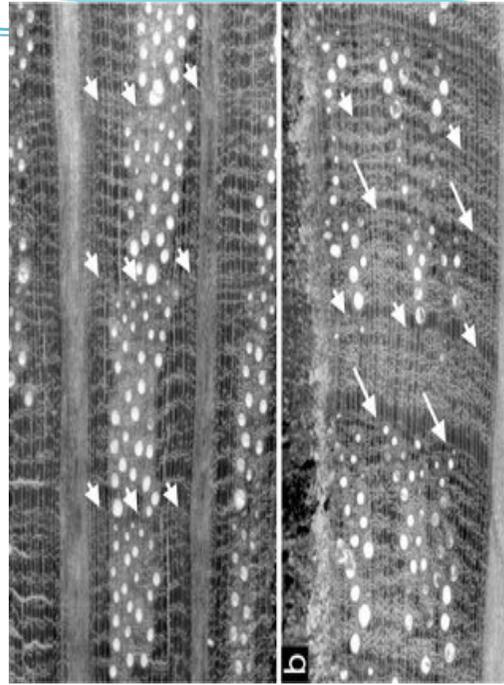
Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)



serial	count	filename	datefrom	dateto	Created
92231872	24681	data_92231872_2023_0	22.02.2023 15:15:09	01.11.2023 12:15:08	18.09.2023 18:52:54
92231872	19399	data_92231872_2023_0	13.04.2023 13:15:09	01.11.2023 12:15:08	18.09.2023 18:52:54
92231872	24957	data_92231872_2023_0	22.02.2023 15:15:09	05.11.2023 12:30:00	23.09.2023 18:58:08



Teneur en eau
dans le sol
(courbe rouge)



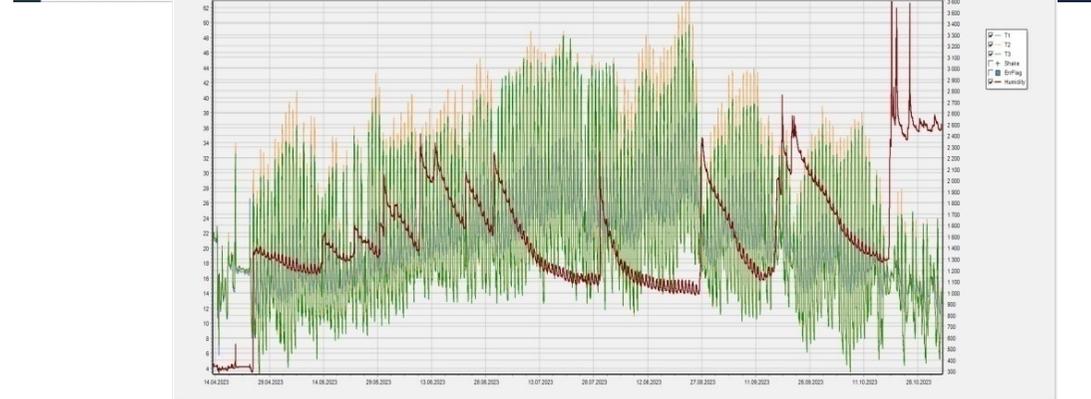
Anatomie du bois de chêne vert (plan transversal)



Chêne vert (*Quercus ilex*)



serial	count	filename	datafrom	dataTo	Created
92231871	24181	data_92231871_2023_0	22.02.2023 15:15:00	01.11.2023 12:15:00	18.09.2023 18:50:54
92231871	93389	data_92231871_2023_0	13.04.2023 13:15:00	01.11.2023 12:15:00	18.09.2023 18:52:54
92231872	24967	data_92231872_2023_0	22.02.2023 15:15:00	05.11.2023 12:30:00	23.09.2023 18:58:08



serial	count	filename	datafrom	dataTo	Created
92231871	24181	data_92231871_2023_0	22.02.2023 15:15:00	01.11.2023 12:15:00	18.09.2023 18:50:54
92231871	93389	data_92231871_2023_0	13.04.2023 13:15:00	01.11.2023 12:15:00	18.09.2023 18:52:54
92231872	24967	data_92231872_2023_0	22.02.2023 15:15:00	05.11.2023 12:30:00	23.09.2023 18:58:08

Teneur en eau
dans le sol
(courbe rouge)

Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) : croissance de mi-avril à mi-octobre

Taux de croissance élevé de mi-avril à fin juin.

Accroissement total : 1600 microns.

Chêne vert (*Quercus ilex*) : croissance de la 2^{ème} moitié d'avril à mi-octobre.

Taux de croissance élevé en début de saison de croissance puis régulier.

Accroissement total : 410 microns

réaction immédiate à l'apport d'humidité

Changement d'arbres

SUIVIS

Le pélobate cultripède

Pelobates cultripes



L'année 2024 a été favorable à cette espèce. Des centaines de têtards ont été observés mais plusieurs sont morts, bloqués dans des cuvettes asséchées. Certains ont pu être sauvés

En septembre 2024 ont été observés plusieurs adultes, un accouplement et une femelle prête à pondre.

Autres suivis : Grand-Duc, Pie-Grièche à tête rousse, Micro-Mammifères, Odonates



association
PAÏOLIVE

22 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 2 - Faire connaître

Lettres de Païolive n°12 et 13 :

Tirage en 2000 exemplaires



Édito

Alliances pour la santé

« Prendre soin du vivant non humain est nécessaire pour améliorer la santé humaine. Nos connaissances scientifiques médicales, renforcées par celles des écosystèmes, nous permettent aujourd'hui de l'affirmer » Cette affirmation fait débat.

Les scientifiques et les observateurs attentifs font deux constats. La vie humaine nécessite des alliances complexes et riches avec la flore, la faune, les micro-organismes, et avec le monde minéral. Et, ces alliances deviennent impossibles lorsque les interventions humaines industrielles, techniques ou chimiques polluent notre planète et dérèglent le climat et la biodiversité. Dans le même temps, la santé humaine se dégrade : la fréquence de certains cancers, des maladies neuro-dégénératives, des leucémies et des malformations augmente dans les populations exposées aux pesticides. Les maladies infectieuses, cardio-vasculaires et respiratoires sont influencées par la pollution de l'air, les conditions biophysiques de notre planète, la perte de la biodiversité. Les gouvernements de presque tous les pays nient ou minimisent ces dégradations de notre Terre, des vivants non humains et de la santé humaine. Et, enflamés par les grands groupes industriels et financiers, ils imposent des solutions technologiques, sans prendre en compte leur impact sur la santé planétaire. Des citoyens et des professionnels s'opposent à cette fuite en avant productiviste prédatrice, ils expérimentent d'autres façons d'habiter la Terre et ils s'engagent pour réparer les écosystèmes, préserver ou améliorer la santé planétaire.

L'association Païolive travaille avec ces citoyens et ces professionnels pour mieux connaître et protéger les vivants non humains et leur environnement. Les cinquièmes Rencontres du Vivant les 14-16 juin à Saint-Paul-le-Jeune, seront une belle opportunité pour renforcer ces alliances et agir

Actualités

FONTGRAZE-BOURBOUILLET

C'est un ruisseau qui prend sa source à la résurgence de Fontgraze (la Fontaine des Grès) et se jette dans le Chassezac au niveau du Banc d'Aven après avoir reçu des affluents dont le plus connu est celui du Bourbouillet.

Il est bien connu des résidents locaux mais combien savent qu'ils ont sous les yeux un des ruisseaux les plus remarquables de France ? Un seul, en Bretagne, contient plus d'espèces protégées d'amphibiens que Fontgraze qui en compte dix dont plusieurs rares comme le Piobato cathédra ou réticulées et en limite d'aire de répartition comme les Grenouilles de Graf et de Pérez.

Mais de nombreux autres taxons protégés habitant le vallon du des vasques offrent en toute saison des eaux provenant de réservoirs souterrains (photo ci-dessous). Le maintien de ces milieux humides intendants favorise la présence d'insectes mais aussi de multiples habitats colonisés par des bryophytes (mousses rares). Au total se sont plus de 330 espèces animales, dont 40 espèces d'odonates, et 400 végétales qui ont été recensés. Ce trésor de biodiversité hors-norme a subi une véritable agression avec l'installation d'un belvédère initialement prévu pour permettre à des personnes handicapées de contempler les

domiens de la rive gauche. Le creusement d'un important parking a fait de ce point de vue un point de fixation pour de nombreux touristes que l'on ne descendre dans le ruisseau ne manque pas de saisir. C'est alors piélinements, pique-niques, chiens, baignades dans un biotope qui devrait faire l'objet d'une protection forte. Une station de Maria Callifornia, mousse en danger d'extinction, a été piélinée par des promeneurs sous les yeux d'un photographe (photo ci-dessous). Des herbiers de Characelles et de mousses aquatiques ont été retirés des vasques et desséchés.

Il ne doit pas être impossible de gérer cette situation et l'Association avait posé une légère clôture qui a protégé le ruisseau pendant quatre ans. La commune a préféré la retirer mais sans rien proposer. Puis l'Association avait, en accord avec la propriétaire et la commune, posé des petits panneaux de sensibilisation. Ils ont été vandalisés puis tronçonnés.

Jusqu'à présent les autorités publiques ont fait la sourde oreille alors que des solutions simples existent. Si elles ne sont pas mises en oeuvre il restera une solution évoquée par certains acteurs locaux : démonter ce belvédère réalisé sans étude d'impact et situé dans le paysage.

JEAN-FRANÇOIS HOLTJOF

pour une planète en meilleure santé.
De JEAN-MAÏC GUERT
↳ <https://reporterre.net/Sotigner-la-biosphère-et-est-sotigner-notre-santé>

— la lettre de Païolive

#13



AUTOMNE 2024



— Édito Actualités

Positif pour la Nature !

C'était le mot d'ordre des Rencontres du Vivant en juin de cette année. Il s'agissait de savoir comment mesurer la pertinence de politiques de conservation ou de restauration de la biodiversité et de savoir si celle-ci régresse, se maintient ou progresse et dans quelles proportions. En fait la conclusion est qu'il n'existe pas d'indicateur global de la biodiversité d'un territoire. Il est tout juste possible de chiffrer les populations de quelques catégories d'espèces végétales et animales et les statistiques globales en la matière sont des extrapolations commodes pour la communication.

L'expérience de terrain acquise par notre association depuis vingt ans n'indique pas dans notre région un effondrement de la biodiversité au plan des espèces : nous ne cessons d'en découvrir, sans par ailleurs pouvoir documenter des disparitions à partir des données anciennes disponibles. Au plan des populations, affirmation comme négation sont difficiles à établir et souvent provisoires car plus la taille des espèces diminue plus leur recensement est délicat. De son côté, la nature offre des surprises avec sa capacité de renouvellement et de réensauvagement.

Est-ce à dire que la biodiversité n'est pas menacée dans notre région ? Sans aucun doute elle l'est mais un constat catastrophique, outre qu'il ne serait pas établi scientifique, décourageait d'entreprendre des actions de conservation et de restauration. En revanche les causes en sont bien identifiées : pesticides et destructions d'habitats principalement.

Faut-il faire peur à tout prix pour être entendu ? On risque de construire une urgence écologique globale où la rhétorique associe étroitement crise climatique et crise de la biodiversité. Or les deux phénomènes n'ont rien de comparable. Il y a bien un climat planétaire, des variables qui permettent de le mesurer ainsi que des modèles pour

POUR UNE COHABITATION HARMONEUSE ENTRE L'AIGLE DE BONELLI ET LES GRIMPEURS

Après cinquante ans d'absence, l'aigle de Bonelli est de retour en Ardèche : sa présence est attestée sur les falaises du cirque de Gens dans la commune de Chauzon. La population de Bonelli était tombée à 22 couples en 1960 en France, elle est forte maintenant de plus de 50 couples. Heureux résultat de plusieurs Plans Nationaux d'Action (PNA) engagés par l'Etat. Une nécessité car l'UE, l'UICN et le Code de l'Environnement français classent ce rapace en liste rouge pour risque de disparition. Les acquis des PNA montrant combien ce rapace est sensible à la présence humaine, une longue concertation fut entreprise avec tous les acteurs concernés en vue de rendre pérenne la présence de l'aigle de Bonelli sur la zone du cirque de Gens, notamment avec les différentes structures locales reliées à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME). En effet 313 voies d'escalade y ont été aménagées sur un linéaire d'environ 750 mètres de falaise sans aucune autorisation ni étude d'impact. Pourtant, cette activité dispose de plus de 2000 voies d'escalade en sud Ardèche.

Or ce site bénéficie de pas moins de quatre protections en raison de l'exceptionnalité du paysage et de sa biodiversité : classement du site par décret en 1996 ; arrêté de 2016 portant désignation du site Natura 2000, arrêté préfectoral de 1994 portant création de la zone de protection des biotopes de la rivière Ardèche et bénéficiant enfin de la politique active des Espaces Naturels Sensibles du département.

de la conservation et de la restauration de la nature, et donc de la lutte contre les causes, bien identifiées depuis fort longtemps, qui réduisent sa diversité.

comprendre son fonctionnement. Il n'existe rien d'équivalent pour la biodiversité. Même si les perturbations climatiques contribuent à l'érosion de la biodiversité, le risque de cette rhétorique associant deux crises incommensurables est de minimiser l'urgence et la priorité

Une concertation est engagée en 2018 afin d'y réunir les conditions du retour de l'aigle de Bonelli avec l'ensemble des structures concernées au premier rang desquelles, le Comité Territorial FFME de l'Ardèche et la LPO. Après cinq ans sans solution satisfaisante, le maire de Chauzon prend un arrêté municipal sur le fondement de l'article L. 360-1 du code de l'environnement (CE) qui prévoit notamment le déséquipement de 60 voies d'escalade sur les secteurs les plus proches des lieux de nidification. Cet article du CE récent, a été établi par la loi dite 3DS de 2022, qui autorise notamment un maire à prendre des mesures de protection à des fins écologiques.

La FFME et ses structures locales déposent, contre cet arrêté, une requête en référé suspension. LPO, FNE et FNE AJRA à laquelle adhère la FRAPNA et indirectement l'association Païolive, ont agi en soutien au maire de Chauzon pour rejeter la suspension. Raison leur a été donnée par le Tribunal Administratif déboutant la FFME. Espérons la confirmation de cette décision lors du jugement sur le fond et que l'aigle de Bonelli (ci-dessous) continuera ainsi de bénéficier de bonnes conditions pour cohabiter avec les pratiquants de l'escalade sur les 250 voies restantes.

GENES MARTINEZ

de la conservation et de la restauration de la nature, et donc de la lutte contre les causes, bien identifiées depuis fort longtemps, qui réduisent sa diversité.

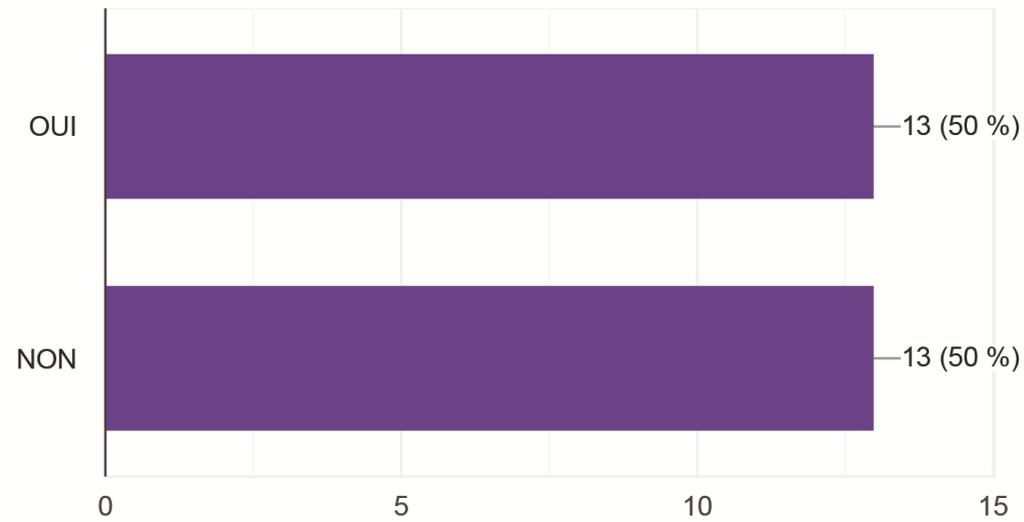
Jean-François HOLTJOF & Patrick BANNON





La diffusez-vous autour de vous ?

26 réponses



Par mail ou réseaux sociaux

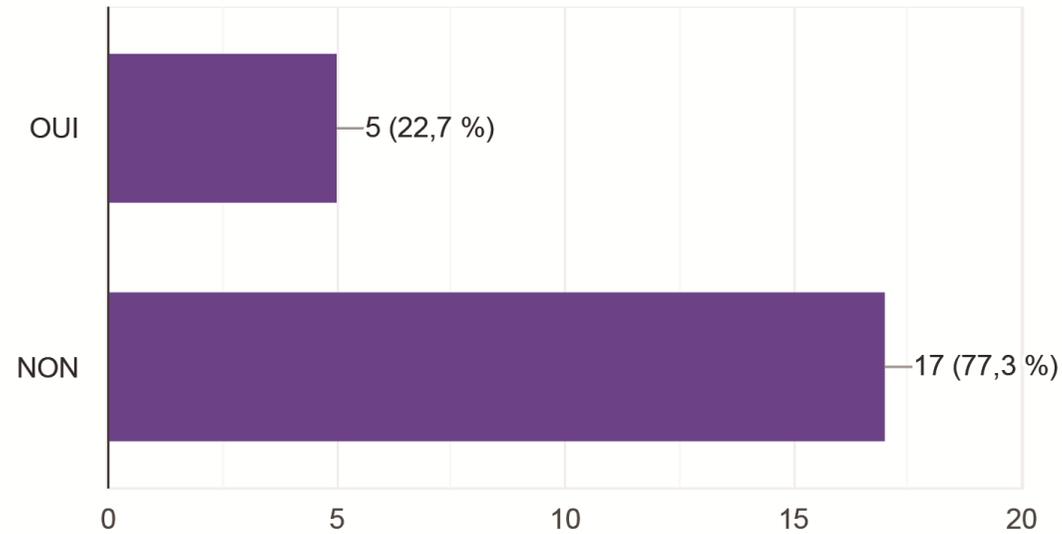
20 réponses





Souhaiteriez-vous contribuer à sa rédaction ?

22 réponses



Quelles améliorations à apporter ?

4 réponses

Une pub de temps en temps dans des journaux locaux La Dépêche

R.A.S.

Option 1

Tres bien comme cela

Rapport d'activité : **2 - Faire connaître**

AUPRES DU PUBLIC SCOLAIRE

Sur l'année scolaire 2023-2024 à l'école privée de Lablachère , ateliers réguliers tout au long de l'année dans le Bois Joli, Aire Educative Terrestre.

Mobilisation de volontaires en Service Civique et de stagiaires.

Sur l'année 2024-2025

Organisation de séances à l'école de Vagnas. Travail de préparation sur le terrain, conception d'outils pédagogiques, conduite des séances.

Depuis novembre jusqu'en juin.





À VAGNAS



Développer auprès du public scolaire des actions de sensibilisation de prévention et de protection de l'environnement en s'appuyant sur le site de Païolive

Partenariat avec la Circonscription de l'Education Nationale d'Aubenas

1 En direction des enseignants

- Pilotage et animation d'une conférence pédagogique sur site en présence d'une vingtaine d'enseignants et des conseillers pédagogiques de la circonscription.
- Intervention et information des directeurs d'écoles de la circonscription lors de la réunion de rentrée en septembre 2024 à Aubenas. Lycée Gimond.



2- En direction des élèves

Nos objectifs compatibles avec les programmes officiels de l'Education Nationale :

- Education au Développement durable et à la préservation du Vivant
- - Education à la citoyenneté et développer les bonnes attitudes en milieu sensible.
- Acquisition de connaissances spécifiques sur la faune et la flore
- Croisement des connaissances et lien avec les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter).



PERSPECTIVES

D'autres écoles ont manifesté leur intérêt.

Quid d'une demande de la part des équipes pédagogiques qui deviendrait plus importante (format, modalités) ? Quels moyens et quelles ressources pourrions nous mobiliser ?

Appel

Animations

- À la fête des Plantes de Grospierres
- Festival des Vans Terre et Racines
- Fête de la Science



**fête de la
Science**

Ardèche

JOYEUSE

Conférence
Climat, la connaissance impuissante ?



**fête de la
Science**

Ardèche

JOYEUSE

Conférence
Biodiversité des sols,
le Bois de Païolive





**fête de la
Science**
Ardèche

JOYEUSE

Conférence
Les chênes de Païolive face
aux changements climatiques



**fête de la
Science**
Ardèche

JOYEUSE

Conférence
Poissons voyageurs en Ardèche



➤ Présence à Paysans de Nature

➤ Aux forums associatifs des Vans et de Joyeuse



3 – PROTEGER ET RESTAURER

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Constat : Le patrimoine géologique français, de très grande valeur (souvent de niveau international) mais très méconnu en dehors des cercles d'initiés, est l'objet de très nombreuses atteintes, volontaires ou involontaires, et se dégrade rapidement.

De nombreux sites géologiques (ou **Géotope**) en région Rhône-Alpes sont gravement menacés, soit du fait de phénomènes naturels (érosion), soit, plus souvent, du fait des activités humaines (aménagements divers, transformation des sites en décharge, comblements, pillages ...).

Historique :

1992 – Pré-inventaire des sites menacés

1995 – Premier inventaire "définitif" de sites géologiques d'intérêt majeur en région Rhône-Alpes (coordonnée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)).

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



La Loi Grenelle du 12 juillet 2010 a introduit dans le code de l'environnement la conservation des sites d'intérêts géologique (Article L411-1 du code de l'environnement).

Le décret n°2015-1787 du 28 décembre 2015 crée dans le code de l'environnement une sous-section spécifique aux enjeux géologiques et à leur préservation. Il est complété par la note ministérielle du 1 décembre 2016 relative à la protection des sites d'intérêt géologique.

Ce décret prévoit deux types d'arrêtés préfectoraux :

- liste départementale des sites géologiques protégés,
- mesures spécifiques sur certains sites : possibilité de réglementer les activités dans un arrêté APPG (**A**rrêté **P**réfectoral de **P**rotection de **G**éotope).

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Les sites figurant sur la liste des sites d'intérêt géologique répondent au moins à l'un des caractères suivants :

- constituer une référence internationale ;
- présenter un intérêt scientifique, pédagogique ou historique ;
- comporter des objets géologiques rares.

Pour l'arrête préfectoral créant la liste départementale, les motivations à apporter sont succinctes.

Dans le cadre de la procédure régissant les APPG les avis recueillis sont des avis simples.

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Cette liste est par elle-même contraignante, car les sites figurant sur cette liste bénéficient systématiquement des mesures de protection suivantes :

- interdiction de détruire, altérer ou dégrader les sites d'intérêt géologique,
- interdiction de prélever, détruire ou dégrader les fossiles, minéraux et concrétions.

Il est fait le choix (sauf exception...) de ne pas mettre sur cette liste des sites :

- qui rencontreraient une forte opposition,
- dont il est souhaitable de préserver la confidentialité,
- qui font déjà l'objet d'une protection forte (par ex. Géotope "Lagerstätte" de la Boissine – La Voulte).

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Il est prévu des consultations obligatoires : la chambre d'agriculture, l'**ONF**, le **CNPF** (Centre National de la Propriété Forestière), le **CSRPN** (Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) , le **CNDPS** (Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages) , l'autorité militaire, le Conseil Départemental et le **PNRMA** (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche).

Le public sera consulté au titre de la législation concernée.

Les communes seront concertées. Si une commune s'oppose à la proposition d'un site sur le territoire, il pourra être passé outre la position communale en fonction de l'importance des enjeux du site concerné.

La consultation des propriétaires n'est pas prévue pour cette liste, ni pour les **APPG** (Arrêté Préfectoral de Protection de Géotope)

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Le comité technique géologie de l'Ardèche :

- 1^{er} comité technique le 26 novembre 2024 : rappel réglementaire, discussion sur les enjeux de préservation des sites d'intérêts géologiques, discussion sur la composition de la première liste avec argumentaire sur sites à prendre en compte, sites à ne pas prendre et sites à confirmer ou non.
- 2^{ème} comité technique le 10 avril 2024

Objectifs pour cette année :

- Figurer une liste courte qui pourra être révisée et amendée
- Préalable nécessaire à d'éventuels futurs APPG

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Pour ce qui nous concerne directement :

Le stratotype du Berriasien est prioritaire, car il représente un enjeu mondial. Ce stratotype, reconnu par " International Commission on Stratigraphy" est un stratotype d'unité.

Le stratotype d'unité correspond à un affleurement qui est reconnu par les spécialistes comme le "type" d'un étage géologique.

Un étage géologique est l'unité chronostratigraphique fondamentale en géologie. Il représente un intervalle de temps d'une durée variable mais correspondant en général à quelques millions d'années.

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Les premiers travaux scientifiques en 1846 sont de Jules de Malbosc et Emilien Dumas.

C'est en 1871 que le site acquiert la valeur de localité type du Berriasien.

Le Berriasien va de -141,1 MA (Million dAnnées) à – 137,05 MA.

Il existe environ 110 étages géologiques.

En France 19 stratotypes d'unité existent. En 2020 12 étaient protégés.

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Au delà de l'emprise stricte du stratotype du Berriasien (environ 5 hectares) il conviendrait de prendre en compte :

- une partie du méga-lapiaz de Païolive (**contour à définir par Païolive**)
- compte-tenu de **l'intérêt régional voir national que peut constituer ce site** pour la sauvegarde de la **flore et de la bryoflore**, nous proposons d'étendre la protection du stratotype du Berriasien à tout le **cours aval du Graveyron** où sont concentrées une part importante des mares temporaires ; et **aux pelouses sèches et garrigues basses** des argiles décalcifiées qui abritent près de **40 espèces végétales menacées**. La superficie totale concernée est d'environ **18 ha**. Contour (**à valider**) défini par Païolive à ce jour.

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

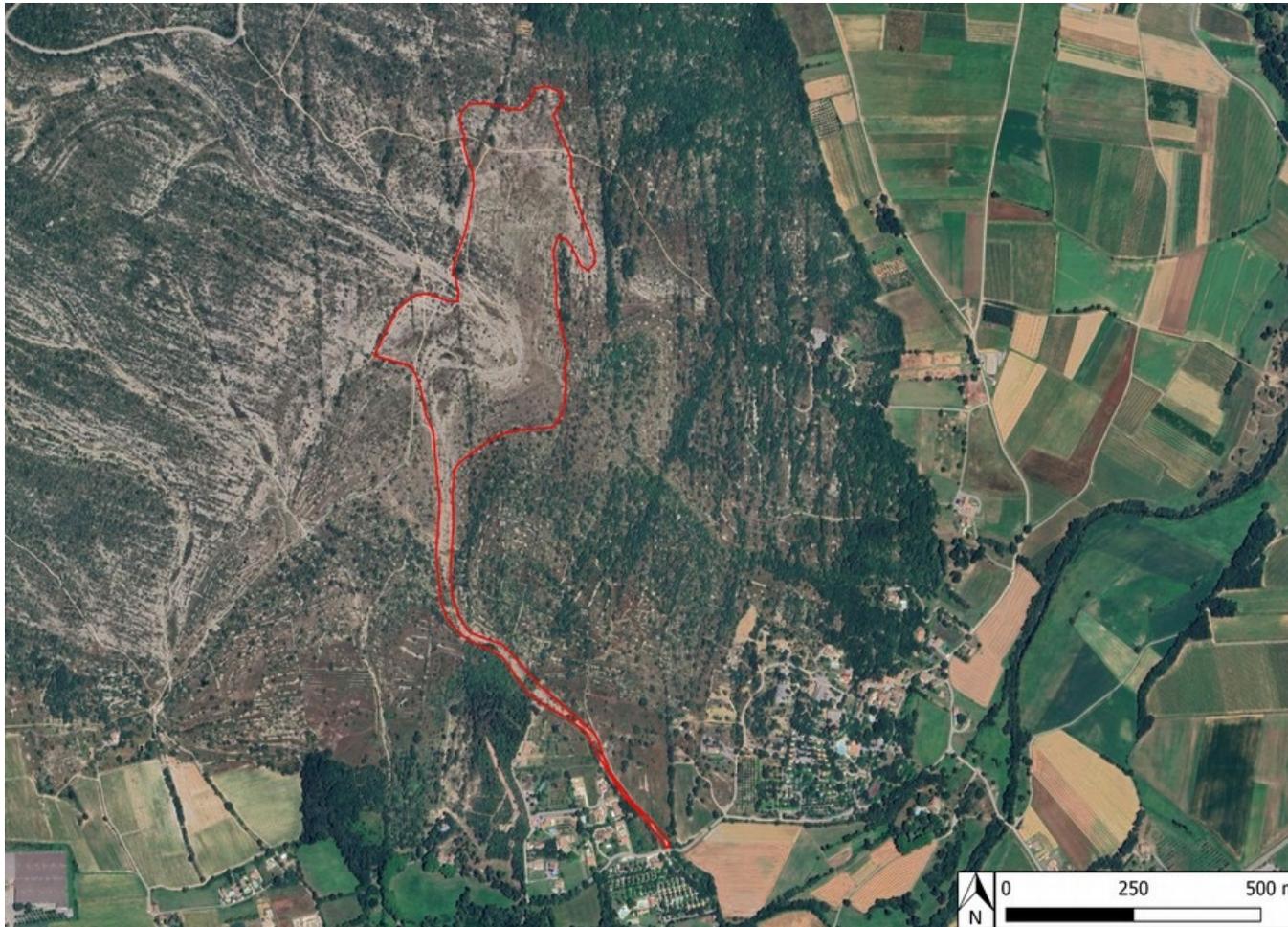
Comité technique Géologie



Emprise stricte du stratotype du Berriasien

Stratégie des Aires Protégées Ardèche (SAP07)

Comité technique Géologie



Proposition d'extension pour la protection
de la flore et de la bryoflore

Géobiodiversité

Relation entre géologie et biodiversité



- Les différentes roches constitutives du sous-sol ; schistes, grès, calcaires, marno-calcaires, marnes et aussi les argiles de décalcification, déterminent les milieux naturels dans leur variété (paysages, flore, faune), les constructions en pierre sèche et les habitats humains.
- La géologie est la composante du paysage la plus difficile à appréhender dans les milieux où l'occupation par les sols (support et produit du vivant), la végétation et nous même multiplient les masques. Pourtant l'influence du sous-sol sur la biodiversité est prépondérante ; la nature n'est pas que le vivant.

Géobiodiversité

Relation entre géologie et biodiversité



- La diversité des types de roches influence la distribution de la végétation directement ou à travers les produits d'altération de ces roches qui influencent la chimie des sols, leur minéralogie, leur granulométrie, leur texture, leur porosité, leur perméabilité, la chimie des eaux interstitielles ...
- Des différences de pH dans le sol ont un impact majeur sur les capacités d'ingestion d'éléments par les plantes.

Géobiodiversité

Relation entre géologie et biodiversité



Des plantes inféodées à un type de roche :

- On distingue les flores calciphiles ou calcicoles (qui “aiment” les roches riches en calcium – calcaires, gypse – tels les *Fagus*, *Dianthus*, *Bromus*, *Festuca*, *Linaria*...), les halophytes (qui “aiment” le sel , telle la salicorne), celles qui “aiment” le sélénium (les *Astragalus*, *Stanleya*, *Aster*, *Oryzopsis*), le zinc ou les serpentinites du fait de leur richesse en magnésium, nickel, chrome, cobalt...
- À l'opposé, il y a des plantes calcifuges (qui “fuient” les roches riches en calcium)...

Mais il apparaît que le facteur principal dans la présence ou l'absence de plantes calcicoles ou calcifuges est le pH, qui affecte la solubilité d'un grand nombre d'éléments chimiques (aluminium, fer ...) dans les sols.

Roches acides ou basiques ?

- Ces termes largement utilisés pour décrire les roches magmatiques sont à l'origine d'une grande confusion. En géologie, on dit qu'une roche est acide si elle renferme plus de 63 % de silice.

La silice, qui est un accepteur d'ion oxyde O^{2-} , est acide ($SiO_2 + H_2O = H_2SiO_3$).

- Réciproquement, une base est une espèce pouvant céder un ion oxyde O^{2-} . Par exemple, l'oxyde de calcium CaO est une base, car dans la réaction $CaO + H_2O \Rightarrow Ca(OH)_2$, le CaO cède son ion oxyde ($CaO \Rightarrow Ca^{2+} + O^{2-}$) qui est capturé par l'eau ($O^{2-} + H_2O \Rightarrow 2OH^-$).

Ainsi, les qualificatifs « acides » et « basiques » ne font pas directement référence aux roches, mais au pH d'équilibre du fluide en contact avec la roche.

Roches acides ou basiques ?

Une roche est considérée comme acide ou basique en fonction de la quantité de silice qu'elle contient :

- > 63 % roche acide granite, rhyolite...
- 52-63 % roche intermédiaire diorite, andésite...
- 45-52 % roche basique gabbro, basalte...
- < 45 % roche ultrabasique péridotite...

Ainsi les roches riches en silice sont acides, les roches riches en calcaire sont basiques.

- Mais les grès, riches en silice, donnent naissance à des sols neutres (voir localement légèrement basique) ou légèrement acides, dont le pH peut descendre jusqu'à 3,5.
- Et les argiles de décalcification ? On peut considérer l'argile comme un acide faible, ceci variant bien entendu en fonction des teneurs ...

Géobiodiversité

Relation entre géologie et biodiversité



Géobotanique :

- Comme les plantes poussent sur des sols, sédiments ou roches, il est logique que des relations fortes existent entre eux. La liaison est tellement forte qu'elle a donné naissance à une discipline, la géobotanique.
- Cette concordance peut être utilisée pour rechercher certaines roches, pour les ressources minières par exemple. Parfois ce sont les couleurs des fleurs qui traduisent des changements dans le type de sous-sol, comme les hortensias

...

Dans certains cas les limites entre unités lithologiques pourront être déterminées directement par photographies aériennes ...

- Les relations entre mousses / lichens et roches sont particulièrement développées.

Géobiodiversité

Relation entre géologie et biodiversité



Géobotanique :

- Il existe aussi des plantes qui signalent la présence de certains métaux particuliers tel le nickel, d'autres le cadmium (et quand il y a du cadmium, il y a du zinc), d'autres encore l'or. Même l'uranium se recherche avec des plantes (*Astragalus*) !
- Ces propriétés vont être utilisées en phytoremédiation ; Nettoyage des sols par des plantes.
- Des champignons possèdent la capacité d'accumuler l'or sous forme de nanopépites dans leur mycélium, tel *Fusarium oxysporum*, champignon commun qui est aussi responsable d'une maladie, la fusariose. En Australie, des eucalyptus concentrent dans leurs feuilles les particules d'or au-dessus de gisements, même relativement profonds

Géobiodiversité

Relation entre géologie et biodiversité



Relation entre géologie et faune :

L'escargot appelé la "marbrée des pélites" (*Macularia saintivesi*), et le gastéropode appelé le "maillot des pélites" (*Solatopupa cianensis*) ne se trouvent qu'accrochés aux falaises rouges de pélites permienne et jamais sur les calcaires voisins du côté de Nice.

Certains geckos ne vivent que sur des quartzites. Ils sont connus dans l'Anti-Atlas et le Haut-Atlas au Maroc (sans que l'on sache encore à quoi est liée cette stricte inféodation). Certains se trouvent aussi en Afrique du Sud, tel le *Pachydactylus latirostris*, dont le nom commun est... le "gecko quartz".

Et les chauves-souris ????

Géobiodiversité

Relation entre géologie et biodiversité



Gastronomie :

Il y a liaison entre sous-sol et plantes, comme il y a liaison entre plantes et animaux, puisqu'ils s'en nourrissent ! Et nous nous alimentons avec des plantes et des animaux, donc notre gastronomie dépend, elle aussi, de la géologie !



Association Nature Tranquillité 3 Villages
Courry - St Brès - St André de Cruzières
naturetranquillité3villages@gmail.com

EXTENSION DU CIRCUIT DES PLANES

JUSQU'OU ?...

Déjà
3 ANS
de
combats



Extension du circuit sur Saint-André-de-Cruzières depuis janvier 2021

GARD

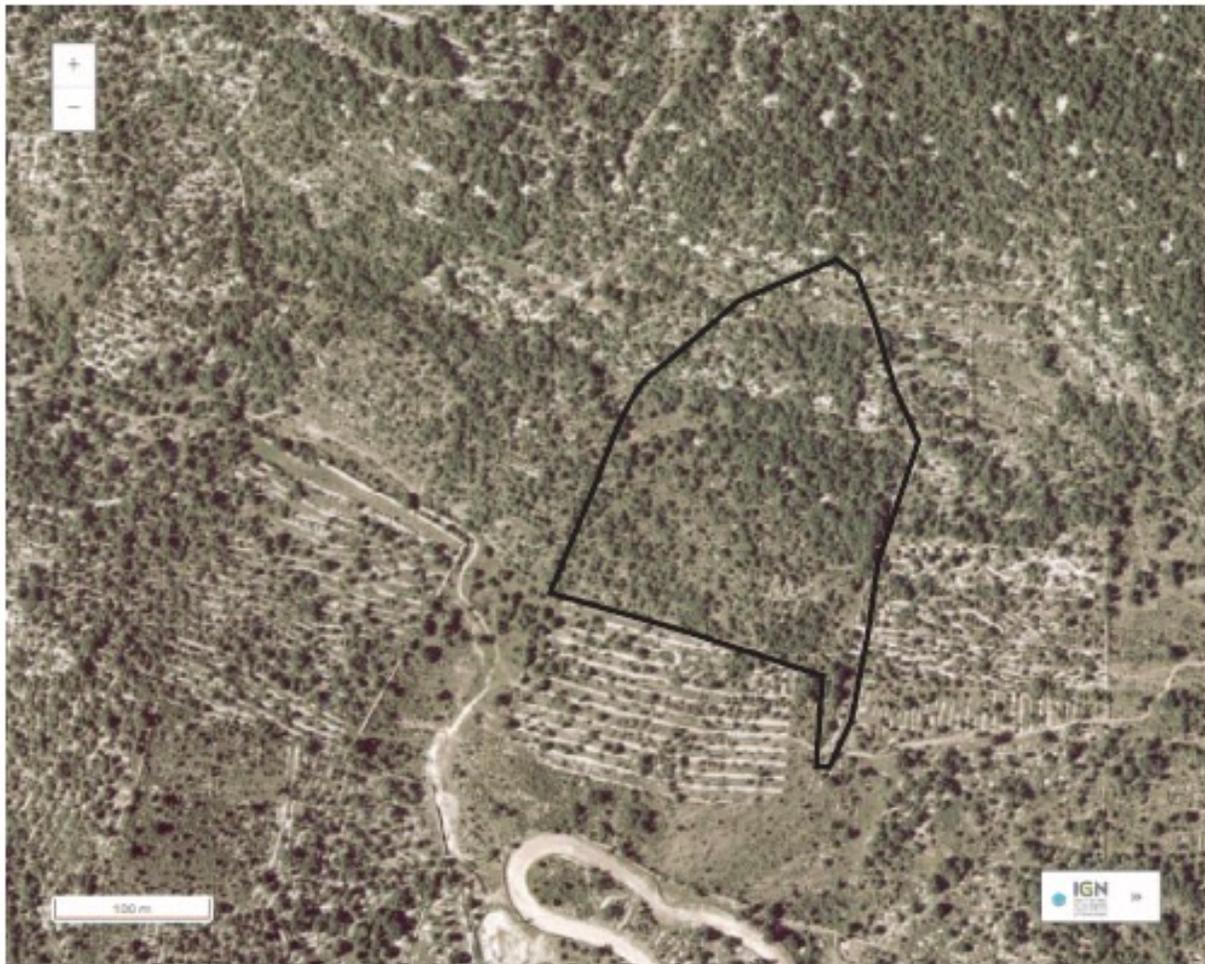
ARDECHE

**Sans dépôt de Permis
d'aménager !**

**Sans aucune
étude environnementale,
en limite de zone
Natura 2000 !**



**Destruction de 1,6 ha (au moins)
de forêt ouverte
sans autorisation de déboisement**



Les boisements
sont anciens sur
ce secteur
comme le
montre la
succession des
photos et cartes
depuis la fin du
XVIII^e siècle

Photo aérienne de 2002

EXTENSION ILLÉGALE DU CIRCUIT AUTOMOBILE DES PLANES SUR LA COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

**Dossier réalisé par
l'association Païolive**



Relevé flore-faune sur une parcelle voisine du circuit

Quelques exemples du cortège saproxylique



Cerambyx cerdo



Cerambyx miles



Cerambyx welensii

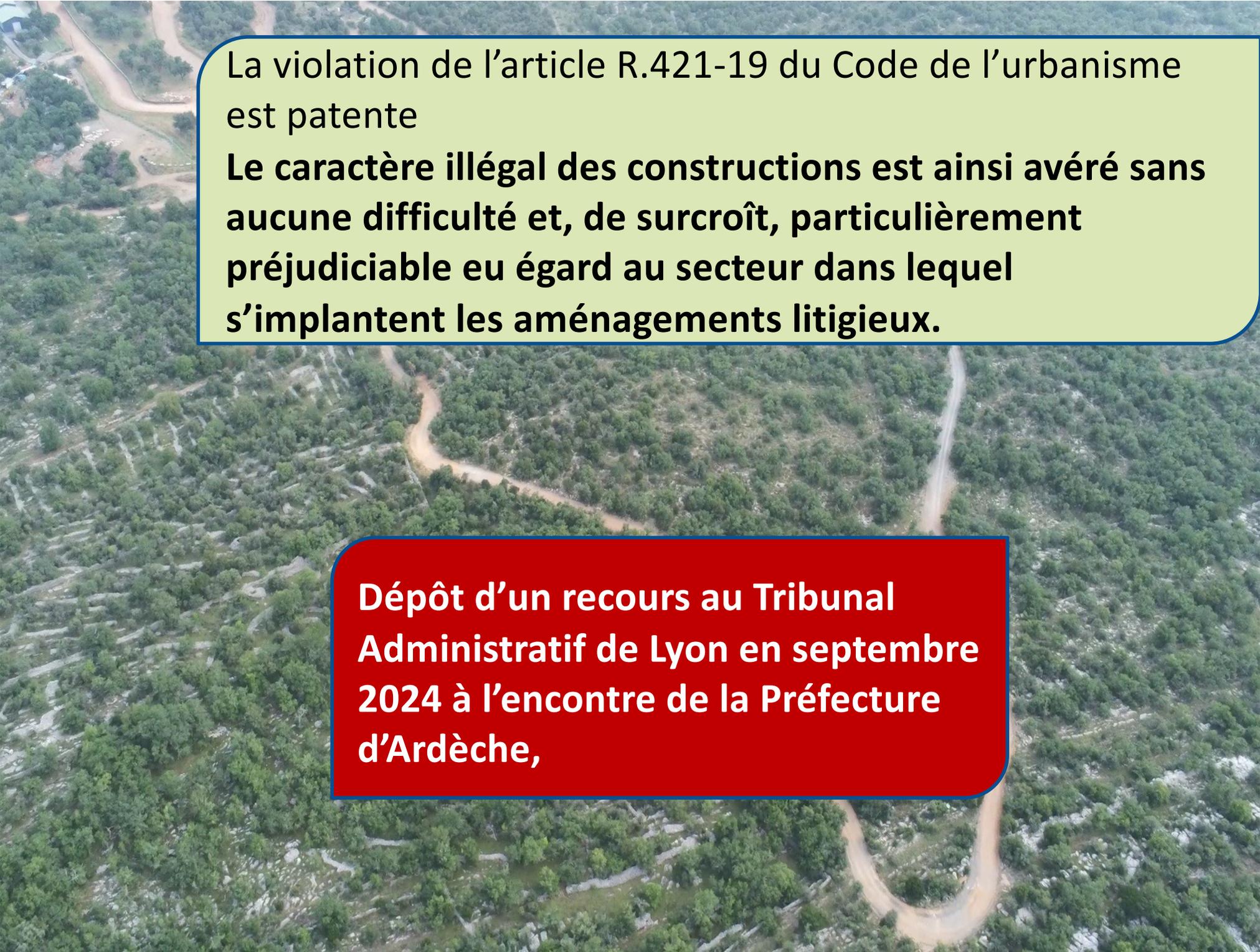


Eupotosia mirifica

**La Préfecture du Gard a refusé le renouvellement
d'homologation du circuit historique en avril 2024,
mais les activités continuent ...
et des voitures de rallye ont circulé sur l'extension illicite !**



**Dépôt
de mains-courantes
en gendarmerie
de St Ambroix**

An aerial photograph of a rural landscape. A dirt road winds through a dense forest of green trees. In the upper left corner, a small building with a blue roof is visible. The terrain appears to be hilly or mountainous, with some rocky outcrops visible through the trees.

La violation de l'article R.421-19 du Code de l'urbanisme est patente

Le caractère illégal des constructions est ainsi avéré sans aucune difficulté et, de surcroît, particulièrement préjudiciable eu égard au secteur dans lequel s'implantent les aménagements litigieux.

Dépôt d'un recours au Tribunal Administratif de Lyon en septembre 2024 à l'encontre de la Préfecture d'Ardèche,



**Le Maire de St André a déposé
plainte au TGI de Privas contre le
propriétaire pour
« défaut de permis d'aménager »**

La décision implicite par laquelle l'Etat a refusé de mettre en œuvre ses pouvoirs de police spéciale en matière environnementale à l'encontre de Monsieur Cyril THOULOZE, notamment en sa qualité d'exploitant du circuit de vitesse des Planes, a refusé de dresser constat des infractions environnementales commises par celui-ci et a enfin refusé de mettre en œuvre son pouvoir de substitution d'action en raison de la carence du Maire de la Commune de SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES dans la mise en œuvre de ses pouvoirs de police générale et spéciale.





Association Nature Tranquillité 3 Villages

Courry - St Brès - St André de Cruzières

naturetranquillité3villages@gmail.com

Avec le soutien de :



FRAPNA
ARDÈCHE



association
PAÏOLIVE



UICN | Membre



Fiber Nature



**COLLECTIF CITOYEN POUR
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AU PAYS DES VANS**

Multiplication de dépôts-vente de bois de chauffage Sur Chandolas, Lablachère, Laurac





Vue générale
Page 4



Autres dépôts

«Réserves de nature»

1 an d'existence !

- 46 adhérents
- Des outils de communication
- Des sorties mensuelles
- partenariat avec la commune de Labeaume
- Création de réserves



Réserves de Nature

RESERVES DE NATURE SUD ARDECHE NORD GARD



RÉSERVES DE NATURE

EN SUD ARDÈCHE
& NORD DU GARD

0:07 / 21:27



YouTube ^{FR} Rechercher

Accueil
Shorts
Abonnements

Historique
Playlists
Vos vidéos
À regarder plus tard
Vidéos "J'aime"

Rechercher



Réserves de Nature
@ReservesdeNature · 72 abonnés · 4 vidéos
"Réserves de Nature est née d'une envie de réunir des citoyens souhaitant constituer un rés...plus

Personnaliser la chaîne · Gérer les vidéos

Accueil · Vidéos · Posts

Vidéos

Thumbnail	Video Title	Duration	Views	Time
	LE CONTEUR ET LE BOTANISTE	8:00	664 vues	il y a 3 semaines
	Rétrospectives des Rencontres 2024	1:38	44 vues	il y a 1 mois
	RESERVES DE NATURE SUD ARDECHE NORD GARD	21:28	2,3 k vues	il y a 1 an
	APPEL A LA CREATION DE RESERVES DE NATURE...	2:01	418 vues	il y a 1 an

<https://www.youtube.com/@ReservesdeNature>



 Changer la photo de couverture



Réserves de Nature

18 J'aime • 105 followers



 Tableau de bord professionnel

 Modifier

 Promouvoir

<https://www.facebook.com/@ReservesdeNature>



22° Assemblée Générale Rapport d'activité : 1 - Étudier



Association Réserves de Nature

Le 5 février, les membres de l'association se sont réunis pour son assemblée générale ordinaire

Après de belles rencontres « Jardiner au naturel » organisées en partenariat avec l'association animations et jumelage de Labeaume et la commune, animées par Louisa Jones auteure du livre « Le jardin ensauvagé », l'association Réserve de Nature effectuait son assemblée générale ordinaire. Dans cette info lettre nous vous exposons une synthèse du rapport moral pour les activités de l'année 2024.



22° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer

← → ↻ 📄 reservesdenature.fr

🔍 ☆ 📄 | ⬇️ N ⋮

Réserve de Nature

Accueil ▾ Actualité ▾ Vidéos Qui Sommes-Nous ? Contact

Créons ensemble
des réserves de nature citoyennes

en Sud Ardèche et Nord du Gard



Agissons **pour** la biodiversité

Puisque le temps presse dans notre région encore riche mais de plus en plus sous pression, un groupe de propriétaires et de naturalistes a décidé de s'unir pour créer un nouvel outil, capable de faire émerger des réserves de nature. La mise en place de zones protégées est la première étape pour étudier et conserver la biodiversité ou assurer une gestion durable des ressources naturelles. Ces réserves volontaires libres correspondent à un besoin et à une attente dans un contexte où les politiques publiques de protection peinent à se concrétiser.



22° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer

Découvrez la richesse de votre territoire !

A travers des ateliers, des rencontres, des conférences ou des webinaires, l'association RdN vous invite à mieux connaître la nature qui vous entoure et à comprendre comment agir positivement pour la biodiversité de vos parcelles, quel qu'en soit leur nature, leur histoire ou leur usage, jusque dans les jardins.

Sud Ardèche et Nord du Gard

Réserves de Nature

Puisque le temps presse dans notre région encore riche mais de plus en plus sous pression, un groupe de propriétaires et de naturalistes a décidé de s'unir pour créer un nouvel outil capable de faire émerger des réserves de natures



Le Grand Paon de nuit
Saturnia pyri, en forte régression



Les Droséras, plantes
carnivores de nos tourbières !

reservesdenature07.30@gmail.com
facebook Réserves de Nature Ardèche Gard
youtube.com/@ReservesdeNature

06 14 39 82 64

240 chemin des pointilloux
07460 Saint André de Cruzières

Nous pouvons tous agir pour la biodiversité !

Créons ensemble des Réserves citoyennes !



reservesdenature.fr reservesdenature07.30@gmail.com / reservesdenature.fr



Malbos



Empuse commune



Mannia californica

Les objectifs de l'association

- Garantir le maintien d'une toile de nature, reliant notamment la Réserve des Gorges de l'Ardèche et le Parc national des Cévennes.
- Réunir les propriétaires ou gestionnaires désirant s'engager dans cette démarche. Leur apporter des moyens d'études, des aides juridiques, des conseils de gestion.
- Servir de relais entre les propriétaires, les scientifiques, les associations de protection de la nature ou les instances publiques.
- Rassembler des personnes apportant des ressources financières pour des achats de terrains ainsi que des compétences pour organiser une veille foncière, réaliser des suivis et faire connaître la démarche.

"Lorsqu'on est propriétaire de terrains, qu'ils soient petits ou grands, on peut faire le choix de faire ou ne pas faire certaines choses qui ont un impact direct sur les plantes, sur les animaux qui y vivent... C'est un pouvoir énorme !"

Simon Contant, écologue naturaliste

Comment participer ?

- **Propriétaire, exploitant** : Je signe une charte ou je protège durablement ma parcelle avec un statut juridique en faveur de la biodiversité ; j'observe sa faune, sa flore et j'essaie de comprendre le fonctionnement des écosystèmes ; si nécessaire, je restaure la nature et je contribue à l'atténuation des effets du changement climatique ; j'échange et je transmets mes acquis à d'autres propriétaires.
- **Citoyen, élu** : Je porte une démarche populaire pour la création de réserves, par exemple à l'échelle de commissions d'une commune ou bien au sein de ma propre association ; je participe à la promotion et au fonctionnement de Réserves de nature.
- **Naturaliste, scientifique** : Je fais des parcelles labellisées « Réserves de Nature » un laboratoire privilégié, ainsi qu'un lieu de partage de ma passion.

Plus de 40 plantes sauvages étudiées sur un terrain préservé

Le Dauphiné Libéré, le 14 novembre 2024

Beaulieu

Plus de 40 plantes sauvages étudiées sur un terrain préservé

Depuis sa récente création, l'Association Réserves de Nature intervient principalement dans le Sud Ardèche et le nord du Gard, afin de préserver et de restaurer la biodiversité, mais également de mieux connaître la richesse de la flore sauvage sur le territoire.

Plus de 40 personnes ont participé à une journée en Ardèche calcaire le 6 novembre. En matinée, c'est sur le domaine de ce personnage attachant de 94 ans, Joseph Charaix, botaniste amateur passionné, résidant à Beaulieu, que les participants ont pu découvrir les secrets de sa garrigue, aux parcelles vierges de tout travail humain.

Après avoir présenté un historique de sa propriété au terrain calcaire de plus de 15 millions d'années, et en bon état avec Simon Contant, botaniste écologue de l'association, plus de 40 plantes sauvages à préserver ont été étudiées comme la crapaudine romaine, la pâquerette d'automne, la chicorée bleue ou encore le genet scorpion, la scoroneria hirsute et la lavande à feuilles larges.

« Tout ce qui est détruit est perdu »

Joseph Charaix détaille : « Ces parcelles n'ont jamais été travaillées. Ici, on est dans la garrigue, qui veut dire terre sèche en milieu calcaire, alors que le maquis se trouve



En moins de deux heures, Joseph Charaix et Simon Contant ont répertorié près de 40 plantes sauvages, sur des parcelles vierges d'intervention humaine.

sur des terres acides. » Simon Contant ajoute : « Garrigue est aussi synonyme de végétation structurée de plantes ligneuses (thym, genévrier, cade). On considère aujourd'hui que plus de 50 % de

ces plantes ont disparu dans la plaine de Jales dû à l'urbanisation, aux cultures et dépôts de remblais. Depuis 2020, j'ai vu plusieurs hectares disparaître. Il est donc essentiel de préserver cette biodiversité car tout ce qui est détruit est perdu. Dans le secteur, le sainfoin d'Europe, la jasione tubéreuse et les orchidées sont des espèces menacées, d'où l'importance de la préservation du biotope et du développement du pastoralisme. »

« Une collaboration entre la municipalité et l'association pour réhabiliter les jardins suspendus »

Après la pause déjeuner, c'est à Labeaume que tout ce

petit monde a été accueilli par Jean-Claude Flalon, adjoint chargé du patrimoine et Jacques Chauvin, adjoint en charge des jardins suspendus au Mas du Récatadou.

L'idée est de créer un programme commun avec Réserves de Nature pour la restauration des jardins en intégrant la biodiversité en laissant place aux espèces sauvages. Ce travail se fera à l'échelle de la commune sur ses espaces. Une première conférence et des animations auront lieu à partir de février. Ce projet devrait s'étaler sur cinq ou dix ans.

Jean-Claude Flalon précise : « On va travailler ensemble afin d'aborder les possibilités de préserver et de sauvegarder ces milieux qui s'y prêtent à merveille, autant pour la flore que pour la faune sauvage. Nous avons découvert une espèce de lichen que l'on ne trouve que dans le bois de Palolive. »

Il ajoute : « Nous allons ré-

L'Info en - ► Un outil juridique pour protéger un terrain

L'association Réserves de Nature incite et soutient ses adhérents, et tous les propriétaires qui le souhaitent, à créer des ORE (obligations réelles environnementales), mécanisme juridique qui permet d'appliquer un plan de gestion et une protection du terrain ne dépendant pas du propriétaire mais du foncier.

pertorier les espèces incon- nues, dans un premier temps car les jardins sont une interface entre culture et sauvage, la fêrle par exemple, présente dans les gorges de l'Ardèche est une espèce originale bien implantée spontanément dans les jardins, comme les osnelles, les véroniques, les géraniums ou bien les séneçons. »

Thierry Vallée

Réparer la Nature

La Tribune, le 12 décembre 2024

SANT-ANDRÉ-DE-CRUZIERES Association Réserves de Nature

Réparer la Nature

C'est une mission qui se poursuit. Le reste de la matinée a été consacré à une présentation des réserves, leurs caractéristiques, leurs enjeux, leur gestion, leur suivi, leur suivi, leur suivi... L'association a présenté à l'assemblée comment elle agit sur le terrain et comment elle développe ses projets. Elle a aussi présenté à l'assemblée comment elle agit sur le terrain et comment elle développe ses projets. Elle a aussi présenté à l'assemblée comment elle agit sur le terrain et comment elle développe ses projets.



Denis Buisson

Denis Buisson, président de l'association, a présenté les réserves de nature et les enjeux de leur gestion. Il a aussi présenté à l'assemblée comment elle agit sur le terrain et comment elle développe ses projets. Elle a aussi présenté à l'assemblée comment elle agit sur le terrain et comment elle développe ses projets.

SUD ARDÈCHE Réserves de Nature

Propriétaires unissez-vous !

Réserves de Nature veut créer des réserves de nature pour protéger et restaurer la biodiversité. Pour cela, elle a besoin de propriétaires volontaires. Les réserves de nature sont des espaces protégés où l'on peut observer la nature et les animaux sauvages. Elles sont gérées par des bénévoles et des professionnels. Elles sont financées par des subventions et des dons.



Denis Buisson

Comment participer ? Propriétaire, exploitant ? Si vous êtes propriétaire ou exploitant d'un terrain, vous pouvez participer à la création d'une réserve de nature. Vous pouvez signer une charte de gestion et participer à la gestion de la réserve. Vous pouvez aussi participer à des ateliers de gestion et de suivi.

Denis Buisson, président de l'association, a présenté les réserves de nature et les enjeux de leur gestion. Il a aussi présenté à l'assemblée comment elle agit sur le terrain et comment elle développe ses projets. Elle a aussi présenté à l'assemblée comment elle agit sur le terrain et comment elle développe ses projets.

22° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer

OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC



Autodiagnostic de votre terrain A compléter par le propriétaire, avec l'aide possible de l'association

Nom: _____ Prénom: _____
Tél: _____ E-mail: _____

1) Analyse Foncière de vos parcelles

Commune	Section cadastrale / N° de parcelle	Surface

Préciser le niveau d'accessibilité / enclavement des parcelles (bord de sentiers/chemin communaux, route départementale, piste forestière) :

2) Analyse écologique

Quels sont les principaux types de milieux :

- eaux courantes ou stagnantes
- zones humides, sources ou suintements
- jardin
- zone agricole

Précisez :

- grotte
- zone rocheuse
- formation herbacée et arbustive (pelouse/garrigue/lande)
- forêt

Essences dominantes :

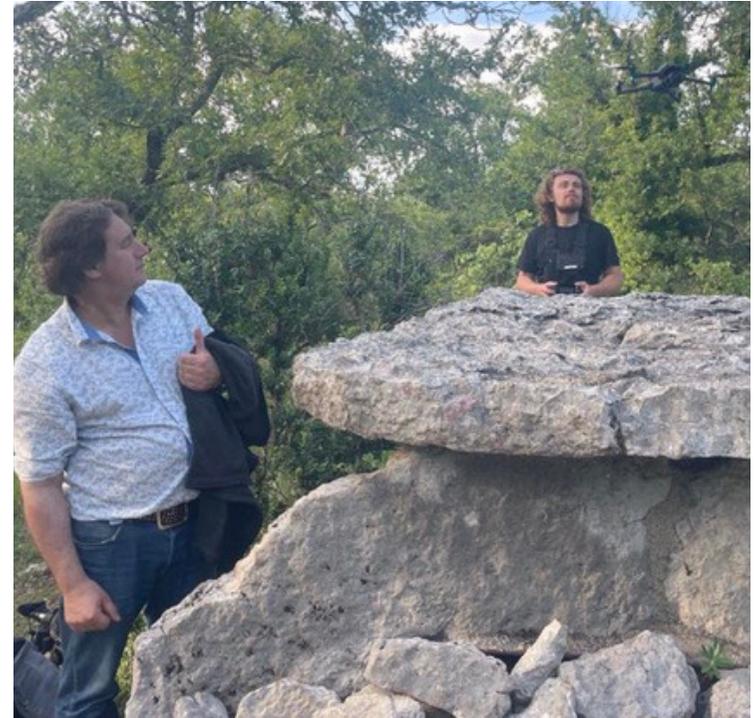
Vos parcelles sont-elles concernées par un statut de protection (N2000, ENS, ZNIEFF, ORE...)

22° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer



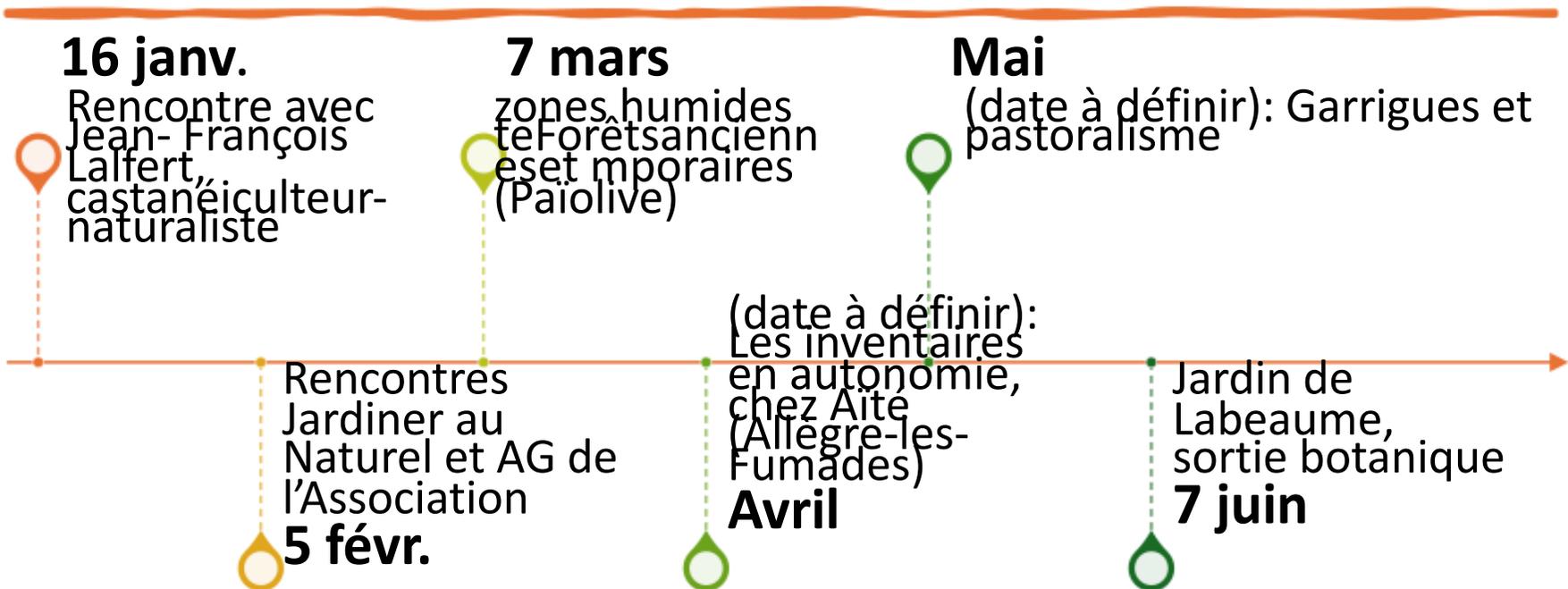
Tournage en mai 2024



Des sorties mensuelles



Programme des sorties début 2025



Labeaume,
capitale
ardéchoise
de la nature

Accompagner la commune de Labeaume pour une durée de 5 ans afin d'impulser une dynamique participative et locale en faveur de la préservation du patrimoine naturel



Projet d'une exposition photos et d'un livre

LABEAUME CAPITALE ARDECHOISE DE LA NATURE



Projet d'exposition photos et d'un livre pour valoriser un patrimoine naturel



Animation La Nature en Ville

Street art pour changer le regard sur les “mauvaises herbes”
«Herbier-bitume», éphémère et itinérant, selon la répartition
des plantes identifiées à la craie, afin de les faire découvrir plus
largement aux habitants



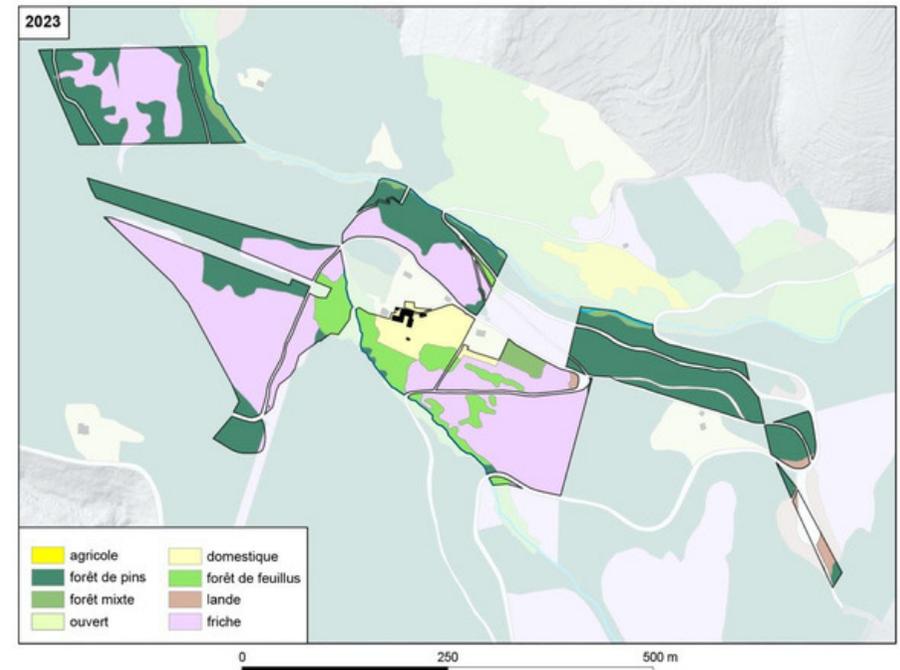
Un atelier de cartographie

* Outils web simples



REMONTER
LE TEMPS

* Mise en place d'un SIG (QGIS)



22^o Assemblée Générale
Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer



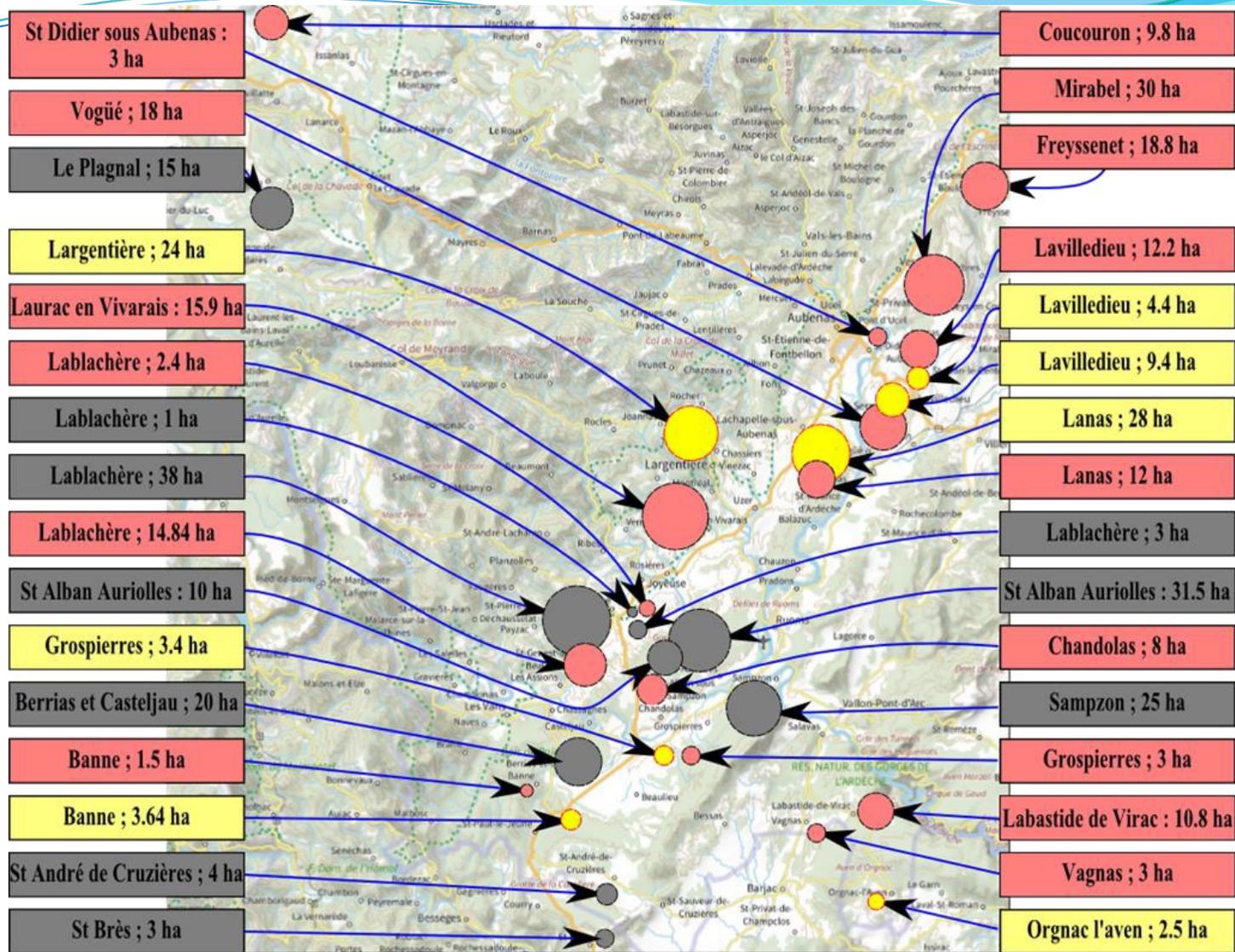
Agissons pour la biodiversité

Puisque le temps presse dans notre région encore riche mais de plus en plus sous pression, un groupe de propriétaires et de naturalistes a décidé de s'unir pour créer un nouvel outil, capable de faire émerger des réserves de nature.

reservesdenature.fr

Le collectif « Garrigues Vivantes » créé en février 2024 à Joyeuse défend le présent et l'avenir des Gras, et participe d'un mouvement à grande échelle en France de citoyens qui refusent l'implantation de centrales photovoltaïques sur des espaces naturels agricoles et forestiers.





Légende :
 La surface de chaque cercle est proportionnelle à la superficie du parc photovoltaïque.

= Parc en activité ;
 = Projet en cours
 = Projet arrêté ou abandonné

100 ha
 50 ha
 10 ha
 5 ha
 1 ha

Objectifs définis à l'AG du 24 novembre 2024

Constitué de personnes physiques et morales (associations, syndicats, ...), le collectif défend comme principaux objectifs :

1) L'obtention de l'abandon de tous les projets de centrales photovoltaïques au sol sur des milieux naturels, agricoles et forestiers en sud-ardèche.

Position identique pour les projets en milieux semi-artificialisés (un milieu semi-artificialisé est un milieu ayant été perturbé par des activités humaines qui ont cessé).

2) Valoriser les Gras aux points de vue écologique, patrimonial, agricole, touristique.

3) Encourager les solutions alternatives en toitures ou ombrières, individuelles ou citoyennes.

ACTIONS

Informier – sensibiliser

- 4 réunions publiques en 2024
- Pétition avec 1400 signatures très localisées
- Stands sur les marchés du sud
- Participation aux manifestations locales
- Campagne d'affichage

Rapports avec les communes et communautés de communes

- Rencontres avec des élus
- Étude des PLUI
- Veille permanente sur les projets en cours
- Mobilisation sur 3 consultations publiques
- Mise en place de référents par commune

FONCTIONNEMENT

Le Collectif n'est pas actuellement une association déclarée en préfecture mais une simple association de fait.

- Des associations membres et partenaires :
Bergigou - Païolive - Vigie Nature - LPO - Société Botanique 07 -
Fiber Nature - Qualité de vie à Grospierres .
- Une liste de diffusion de ???? adresses
- Un comité de pilotage de 20 membres
- Un conseil scientifique actif sur le volet biodiversité avec des inventaires en cours
- Une campagne d'adhésion en cours pour les associations et individuels



Cette banderole de 9 m de long posée sur une propriété privée avec l'accord de la propriétaire a été enlevée moins de 24 heures après sa pose.

GARRIGUES en DANGER



Collectif
Garrigues
vivantes

collectifgarriguesvivantes@gmail.com

au
VARLET

GARRIGUES en DANGER



Collectif
Garrigues
vivantes

collectifgarriguesvivantes@gmail.com

à
VOGÜÉ

22^e Assemblée Générale Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer

Menaces sur les Garrigues du sud-Ardèche !

Nous, amoureux des collines, des Gras, nous déclarons fermement opposés aux différents projets de centrales photovoltaïques qui menacent actuellement le territoire avec plus de 30 projets sur plus de 400 hectares !

○ Nous, naturalistes, scientifiques, passionnés et connaisseurs avertis de la faune et de la flore des Gras et des collines voyons dans cette garrigue souvent dédaignée et mal aimée un incroyable espace naturel, recelant une diversité biologique hors du commun. Les centaines d'espèces végétales et animales qui les peuplent, du Léopard ocellé aux Gagées en passant par les Pie-grièches, ont besoin d'un espace non morcelé et intègre pour y subsister.

LES PROJETS DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL DÉTRUISENT DES MILIEUX TRÈS FRAGILES DE FAÇON IRRÉVERSIBLE.

○ Nous, bergers, bergères, éleveurs de brebis, vaches, ou chèvres, avons développé de véritables savoir-faire et menons de petits troupeaux sur les Gras, de façon extensive, dans le plus grand respect de nos animaux. Nous produisons viande et lait de qualité, faisons vivre des magasins de producteurs et proposons une véritable alternative à l'agro-industrie, sérieuse et viable.

LES PROJETS DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL MENACENT SÉRIEUSEMENT LE PASTORALISME EN SUD ARDÈCHE COMME AILLEURS.

○ Nous, habitants, promeneurs, Ardéchois depuis des générations ou depuis hier, aimons nos Gras et nos collines. Nous avons besoin d'espaces non artificialisés pour vivre, nous promener avec nos enfants, respirer. Assez de destruction de paysage, d'artificialisation des sols, de zones commerciales et de béton ! Quand tout sera bétonné, « aménagé », artificialisé, monétarisé, que restera-t-il aux générations suivantes pour vivre ?

LES PROJETS DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL MENACENT LE VIVRE ENSEMBLE EN SUD ARDÈCHE.

De l'énergie, pour qui, pour quoi ? Pourquoi la consommation d'énergie ne fait-elle que croître encore et toujours, alors que la crise climatique est devenue une donnée indiscutable ? Les centrales photovoltaïques au sol représentent une vision à court terme de gestion des territoires, une fuite en avant pour ne pas questionner nos pratiques. La recherche de nouvelles sources d'énergies est aujourd'hui un puits sans fond, une nouvelle manne pour une économie prédatrice.

Le collectif :

Le collectif « Garrigues Vivantes » créé en février 2024 à Joyeuse **défend le présent et l'avenir des Gras**, et participe d'un mouvement à grande échelle en France de citoyens qui refusent l'implantation de centrales photovoltaïques sur des espaces naturels agricoles et forestiers.



**Collectif
Garrigues
vivantes**

Constitué de personnes physiques et morales (associations, syndicats,...), le collectif défend comme principaux objectifs :

- 1) L'obtention de l'abandon de tous les projets de centrales photovoltaïques au sol sur des milieux naturels, agricoles et forestiers en Sud-Ardèche. Position identique pour les projets en milieux semi-artificialisés (un milieu semi-artificialisé est un milieu ayant été perturbé par des activités humaines qui ont cessé).
- 2) Valoriser les Gras aux points de vue écologique, patrimonial, agricole, touristique.
- 3) Encourager les solutions alternatives en toitures ou ombrières, individuelles ou citoyennes.

Le Collectif est animé par un Comité de pilotage qui se réunit environ une fois par mois. Chaque membre du collectif désireux d'y participer est le bienvenu.

Le collectif suscite un Conseil scientifique pouvant faire appel à des spécialistes de tous horizons dans les trois branches suivantes : biodiversité et écologie, patrimoine archéologique et historique, énergies et solutions alternatives.

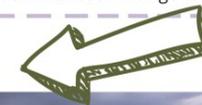
Les associations s'engagent par une adhésion formelle et une cotisation. Les personnes physiques contribuent librement aux dépenses du collectif peuvent participer à ses instances et reçoivent les informations régulièrement.

Actuellement les associations responsables du collectif sont :

Association Bergigou, Association Païolive, Association Vigie-Nature, Ligue pour la protection des oiseaux, Association Fiber Nature, Association Qualité de vie à Grospièrres.

D'autres associations attendent leur prochaine assemblée générale pour formaliser l'adhésion.

REJOIGNEZ-NOUS !



Nous invitons toutes celles et tous ceux qui se sentent concernés à nous rejoindre, à titre individuel ou associatif.

Soyons solidaires pour protéger les sols et le vivant !

Pour nous joindre : collectifgarriguesvivantes@gmail.com

FICHES ESPECES DES GRAS



Description / Biotope

Le Cynoglosse à feuilles de Giroflée est une plante mesurant **10 à 30 cm de hauteur**, aux feuilles à **une seule nervure**. Toute la plante est **soyeuse-argentée**, douce au toucher. Les **fleurs rouge-brunes** ont 5 pétales soudés à leur base. Les **fruits** très caractéristiques sont au **nombre de 4**, recouverts d'aiguillons.

Le Saviez-vous ?
Les fruits du Cynoglosse à feuilles de Giroflée sont recouverts d'aiguillons leur permettant de s'accrocher aux poils des animaux, qui sont le principal vecteur de dispersion !

Evaluation Liste Rouge IUCN
Risque de disparition de l'espèce

AuRA **LC** **NT** **VU** **EN** **CR**

LC préoccupation mineure, NT quasi menacée, VU vulnérable, EN en danger, CR en danger critique

Biologie / Comportement

Cette espèce **ouest-méditerranéenne** se rencontre en **Europe du sud**, dans la **péninsule Ibérique** et au **Maghreb** où apprécie **les friches sèches, les pelouses rocailleuses** et **les garrigues**. Vivace, elle pousse à basse altitude où elle apprécie les **milieux secs** de pleine lumière, surtout sur les sols calcaires et sur le pourtour méditerranéen. Elle apprécie les **milieux légèrement perturbés**, un peu enrichis, fréquentés par **les herbivores**.

Menace / Situation locale

- Causes de la **régression** :
- **Fermeture et embroussaillage** des garrigues et des pelouses sèches.
 - **Destruction** de ses biotopes, **artificialisation**.

En **Ardèche** cette espèce menacée se trouve en **limite nord** de son **aire de répartition**. Ses populations sont peu nombreuses et se trouvent en **presque totalité sur les Gras**. Elles représentent **l'essentiel des populations** de l'espèce de la **région AURA**.



Description / Biotope

C'est une très grande Sauterelle aux longues antennes, de **couleur en général verte**, parfois brune, avec **une bande latérale rose**, sans ailes, avec de très longues et **grêles pattes postérieures**, les antérieures et les intermédiaires étant **hérissées d'épines**. Le long « sabre » à l'extrémité de l'abdomen est l'oviscape, l'organe de ponte. La longueur du corps de l'adulte **varie de 53 à 72 mm**, à quoi il faut ajouter la longueur de l'oviscape. La Magicienne vit au sol et sur la végétation basse dans le Midi de la France. Elle est à la fois **diurne et nocturne**. On la rencontre du Portugal jusqu'à la Sibérie occidentale.

Le Saviez-vous ?
C'est la plus grande espèce de sauterelle d'Europe occidentale.

Evaluation Liste Rouge IUCN
Risque de disparition de l'espèce

AuRA **LC** **NT** **VU** **EN** **CR**

LC préoccupation mineure, NT quasi menacée, VU vulnérable, EN en danger, CR en danger critique

Biologie / Comportement

Les **juvéniles** peuvent **sauter**, mais **pas les adultes**, qui sont trop grosses et trop lourdes ! Les juvéniles s'observent à la fin du printemps, et les adultes de juillet à septembre. L'espèce passe l'hiver **sous forme d'œufs**. C'est une espèce **prédatrice**, qui chasse à l'affût des proies vivantes (papillons, criquets et sauterelles, etc.) qu'elle capture avec ses pattes antérieures hérissées d'épines. Chose remarquable, on ne rencontre **que des femelles**, qui pondent des œufs non fécondés qui donnent naissance à une descendance femelle (mode de reproduction dit « **parthénogénétique** »).



Menace / Situation locale

- Cette espèce est menacée par :
- La **destructions** et **modifications** de ses habitats par tous types d'aménagements
 - Toutes formes d'**artificialisations** de ses habitats.

22[°] Assemblée Générale

Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer

RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE

Un outil de premier plan dans notre lutte

CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

SÉANCE DU 19 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-16

AUTOSAISINE DU CNPN RELATIVE À LA POLITIQUE DE
DÉPLOIEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE ET SES IMPACTS SUR LA
BIODIVERSITÉ

Recommandation n°1 : mettre un terme à l'implantation de centrales photovoltaïques au sol dans les aires protégées et les espaces semi-naturels, naturels et forestiers

Recommandation n°2 : réguler davantage l'installation de centrales photovoltaïques sur les sites qualifiés de « dégradés »

Recommandation n°3 : développer l'agrivoltaïsme en cohérence avec l'agroécologie, à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du territoire

Le gouvernement cherche à freiner la croissance du solaire en France

L'Etat veut rééquilibrer production électrique en plein boom et consommation plus atone

L'heure devrait être aux réjouissances pour la filière solaire, qui a enregistré, en 2024, une progression record. Pourtant, le secteur fait grise mine: le gouvernement vient de réviser à la baisse ses objectifs de développement pour les prochaines années, et il entend réduire le soutien public à certaines installations, menaçant de fragiliser de nombreuses entreprises. Ces déci-

60 gigawatts (GW) de capacités installées, en 2030, et une cible haute de 100 GW, en 2035, l'exécutif mise désormais sur 54 GW au maximum à la fin de la décennie et 90 GW au plus haut, en 2035. Le document précise que le rythme de développement, initialement fixé à 4 GW par an, sera ajusté à partir de l'horizon 2028-2029. Il devra « tenir compte des prévisions de la consommation d'électricité et

Un bras de fer est en cours à propos de la révision du soutien public aux petites et moyennes installations sur toiture

rencontrées jusqu'alors», précise l'entreprise. Le haut-commissaire à l'énergie atomique, Vincent Berger, estime aussi, selon *Les Echos*, que la croissance du photovoltaïque doit être revue à la baisse pour éviter une « surproduction très pénalisante pour le consommateur ou pour le contribuable ».

Le phénomène des prix négatifs, qui survient quand l'offre électrique dépasse la demande, a représenté 225 heures pour le pro-

????????????????

22° Assemblée Générale

Rapport d'activité : 3- Protéger et Restaurer

CONTACTS



Mail :

collectifgarriguesvivantes@gmail.com

Facebook et instagram :

[collectifgarriguesvivantes-STOPartificialisation](#)



4 – VIE DE L'ASSOCIATION

Vie de l'association

- 5° Rencontres du Vivant



LES RENCONTRES DU VIVANT

Positif pour la Biodiversité

14-15-16 Juin 2024

Saint-Paul-le-Jeune
Médiathèque André Brahic

Conférences • Sorties • Spectacles • Ateliers

Boissons et restauration sur place

5^{ème} édition

Scannez moi !



facebook.com/paioliveassociation bois-de-paiolive.org Tél. : +33 6 76 22 23 19

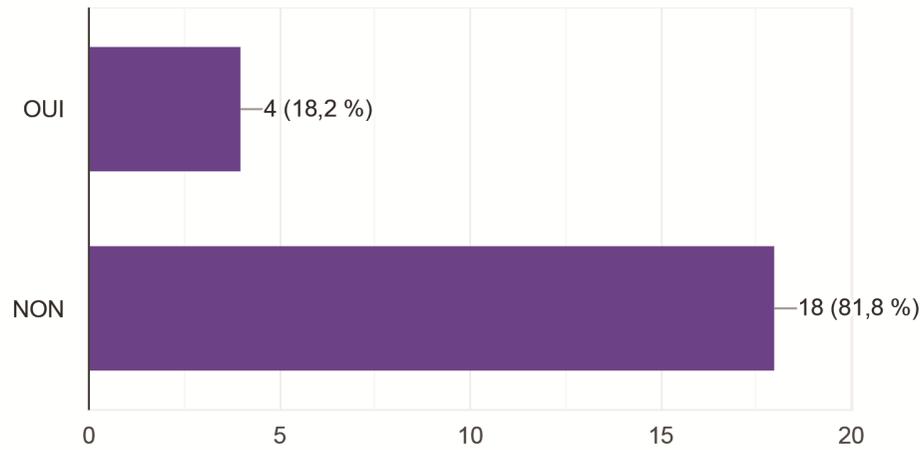




6 - Les Rencontres du Vivant à Saint-Paul-le-Jeune les 14-16 juin 2024

 Copier

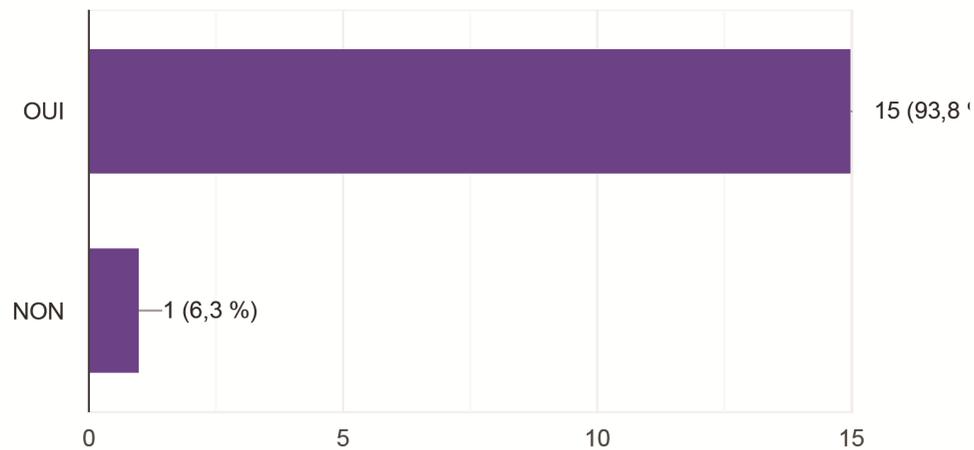
22 réponses



La formule de ces Rencontres vous semble t'elle à poursuivre ?

 Copier

16 réponses





Vie de l'association

Succès des sorties de terrain et ateliers. Conférences moyennement suivies. Exposition appréciée. Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés. Buvette

Spectacle du samedi soir : 15 personnes ...

BILAN ?

- Apport des sorties géologique/botanique : association de ces deux réalités naturelles et des deux disciplines.
- Attention nouvelle sur les sols, les jardins
- Droit : principe de non-régression du droit de l'environnement
- Restauration

VIE DE L'ASSOCIATION

Nouveaux locaux à Saint-André-de-Cruzières



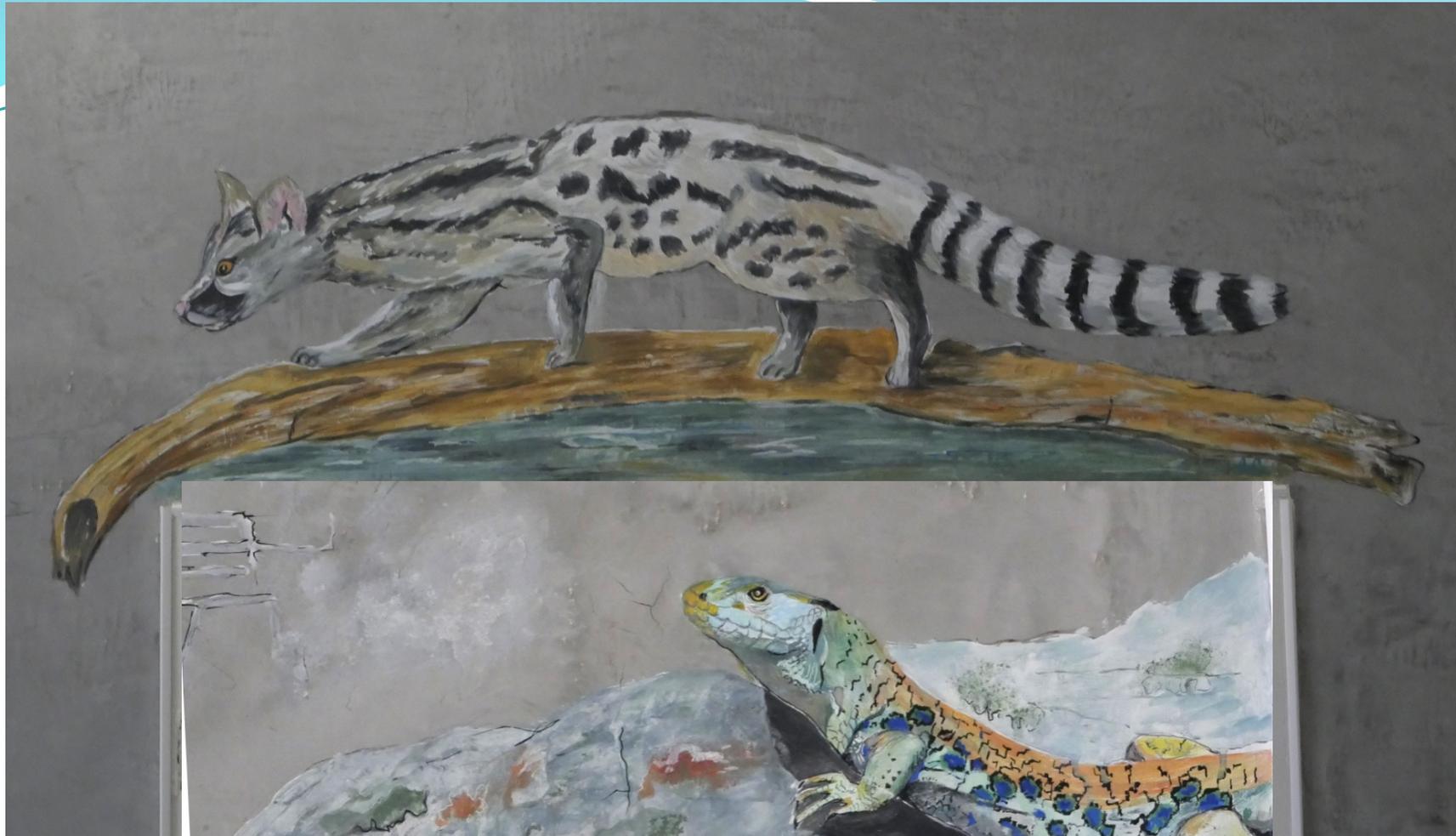
Loyer : 300 euros/mois

Premier appel auquel
plusieurs ont répondu.









VIE DE L'ASSOCIATION

- Rencontres Naturalistes avec Fiber Nature
- Succès depuis leurs reprises

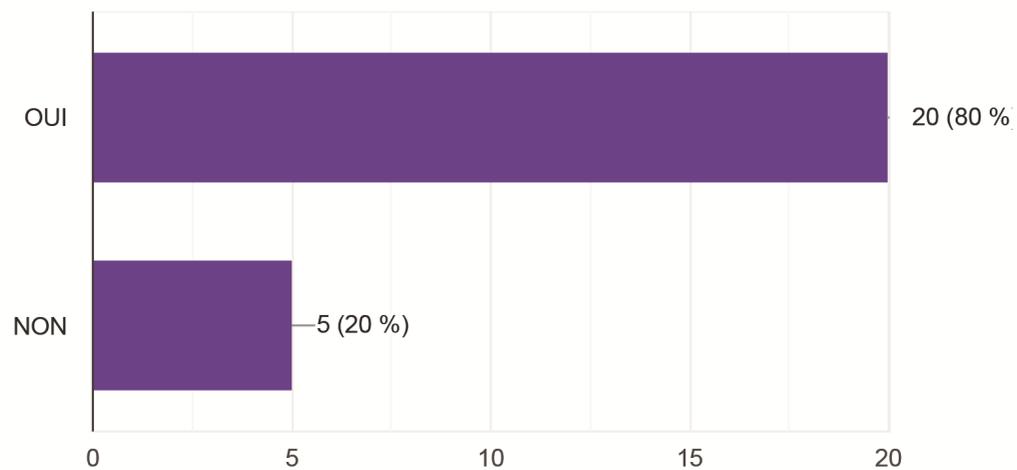






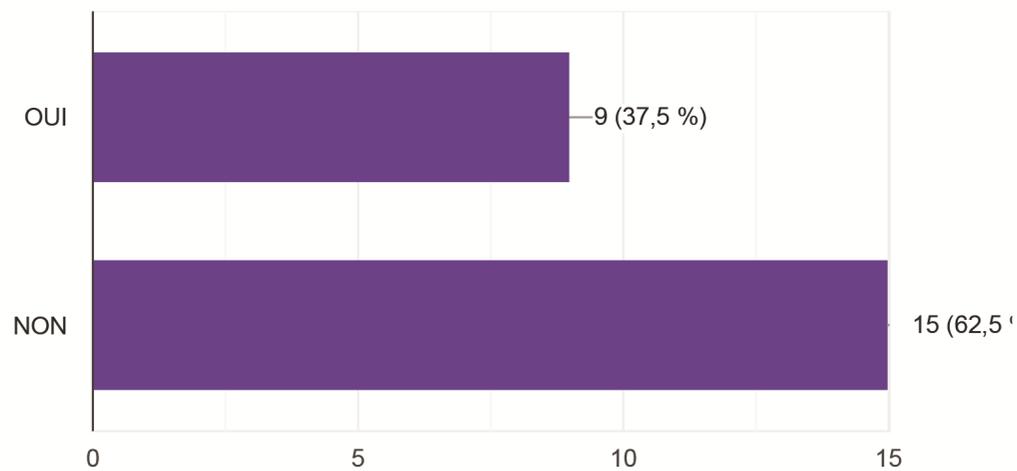
5 – Connaissez-vous les Rencontres Naturalistes qui ont lieu le dernier jeudi de chaque mois ?

25 réponses



Y avez-vous participé ?

24 réponses





RAPPORT MORAL



RAPPORT MORAL

- Locaux de Saint-André et des Vans

Nouveaux contacts, Maison de la Nature, rencontres, expositions....

- Forte activité en lien avec Réserves de Nature et le Collectif Garrigues Vivantes.

- Exposition mycologique à l'automne ?

Oui s'il y a des bénévoles pour la préparer



RAPPORT MORAL

Parler de Restauration

Prise en compte de la biodiversité dans les jardins et les espaces cultivés.

En 20 ans l'association a produit un grand nombre d'études, organisé de nombreuses manifestations, réalisé des outils pédagogiques, mais ce capital, ce patrimoine, est sous-exploité. On recommence



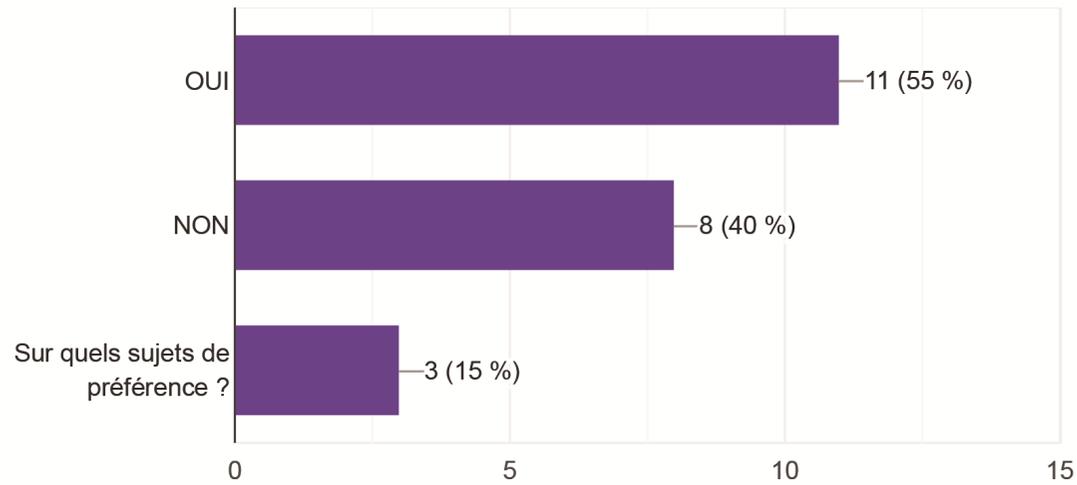
RAPPORT MORAL

Peu d'engagement durable dans les associations de protection de la nature ...



Participeriez vous à des groupes de travail ?

20 réponses



Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Does this form look suspicious? [Signaler](#)

Google Forms

Comment les améliorer ?

3 réponses

R.A.S.

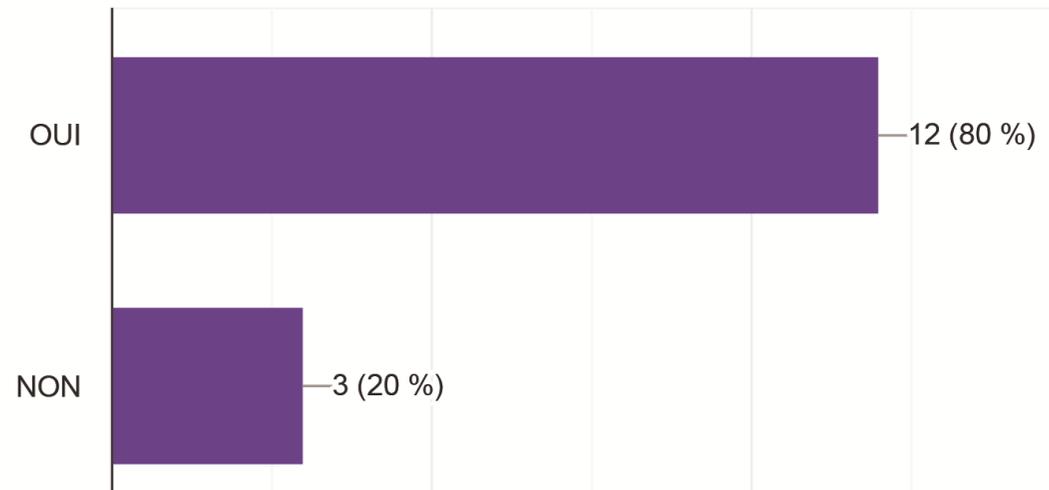
actions ++ de contrôle sur les Gras "habités"

Je n'habite pas la région donc je ne peux pas participer aux actions mais je souhaite soutenir votre association par esprit militant .

 Copier

7 – Souhaiteriez vous plus d'actions de terrain ?

15 réponses



Débat - Vote sur les deux rapports

22 ° Assemblée Générale

Rapport financier



Résultat de l'exercice 2024

		Report 2023	8 910,18 €
Charges 2024	22 792,12 €	Produits 2024	19 885,29 €
Solde positif	6 003,35 €		
TOTAL	28 795,47 €	TOTAL	28 795,47 €



- **Charges :**

Nature	Montant
CHARGES DIVERSES :	
Matériel et fournitures de bureau	275,64 €
Assurance	265,32 €
Prestations de services	6 641,68 €
Loyer et charges	2 019,49 €
Location	100,00 €
Documentation	308,74 €
Frais internet / téléphone	600,89 €



- **Charges :**

Nature	Montant
Publicité – frais de manifestations	282,10 €
Impressions	2 677,40 €
Frais de déplacements	633,00 €
Frais bancaires	182,12 €
Droits d'auteurs	745,00 €
Cotisations diverses	110,00 €
TOTAL CHARGES DIVERSES	14 841,38 €



- **Charges :**

Nature	Montant
CHARGES DE PERSONNEL :	
Rémunérations des personnels	3 930,74 €
Charges sociales	1 875,00 €
Services civiques	2 145,00 €
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	7 950,74 €



- **Produits :**

Nature	Montant
VENTES ET PRESTATIONS :	
Licences Cours Chauves-souris	1 072,00 €
Vente de documents	315,00 €
Recettes de manifestations	772,35 €
Prestations de l'Association	1 000,00 €
TOTAL	3 159,35 €



- **Produits :**

Nature	Montant
SUBVENTIONS :	
État	2 100,00 €
Commune de Lablachère	600,00 €
Services civiques	1 853,34 €
TOTAL	4 553,34 €



- **Produits :**

Nature	Montant
PRODUITS DE GESTION :	
Cotisations	3 060,00 €
Dons et mécénat	8 940,74 €
TOTAL	12 000,74 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
Remboursements	171,86 €
TOTAL DES PRODUITS	19 885,29 €



- **Analyse financière :**

Opération ATBI

Dépenses 2024	3 500,00 €	Solde 2023	4 545,00 €
Solde positif	1 045,00 €		

Opération Chiroptères

Dépenses 2024	901,46 €	Recettes 2024	1 072,00 €
Solde positif	170,54 €		



Animations 2024

Dépenses 2024	6 105,74 €	Mécénat 2024	6 105,74 €
Solde nul	0,00 €		

Prestation scientifique 2024

Dépenses 2024	1 000,00 €	Recettes 2024	1 000,00 €
Solde nul	0,00 €		

Rencontres du vivant 2024

Dépenses 2024	922,35 €	Recettes 2024	1 368,64 €
Solde négatif	- 446,29 €		

Services civiques 2023

Dépenses 2024	2 245,00 €	Recettes 2024	1 853,34 €
Solde négatif	- 391,66 €		

Montant des cotisations (2025)

- 10 euros pour étudiants
- 15 euros sans reçu fiscal
- 45 euros avec reçu fiscal

Plus d'adhésion par couple.



21 ° Assemblée Générale

Rapport financier

Vote sur le rapport



21 ° Assemblée Générale

**Vote pour les membres
du Conseil d'Administration**



Membres actuels

Christophe Bouquet - Didier Morin - Ginès Martinez Jean-
François Holthof -Lionel Coste - Simon Contant - Bernard
Klein - Cassie Texier - Jean-Marie Bayle - Patrick Pailleret -
Pascal Vedel - Patrick Seuzaret – François Schwaab.

A renouveler : Christophe Bouquet - Bernard Klein –
Lionel Coste

Candidats

Georges et Liza Willcox

Arnaud Vens

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ARTICLE premier - Constitution, nom et durée. Siège social et adresse postale

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour nom: L'Association Païolive ?????. Sa durée est indéterminée. **Le siège social de l'Association est fixé à la Galerie Lavoir et l'Etre, 6 Rue du Cancel aux Vans et son adresse postale est au 5 route de Barjac à Saint-André-de-Cruzières.** Siège social et adresse postale pourront être modifiés sur simple décision du Conseil d'Administration.



ARTICLE 4 - Composition. Membres. Cotisations

L'Association se compose de membres: 1. Actifs; 2. Bienfaiteurs; 3. Représentants d'associations, dûment accrédités. **Les membres actifs et bienfaiteurs sont des personnes physiques à titre individuel** ou des personnes morales. Les membres payent une cotisation fixée annuellement par l'Assemblée Générale. La cotisation des membres représentants d'associations est la même que celle des membres bienfaiteurs

.....

SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES L'association Païolive va-t-elle modifier son nom ?

L'Association Païolive va-t-elle étendre sa zone d'intérêt et modifier son nom ? La question sera posée à l'assemblée générale de l'Association Païolive qui se tiendra le **samedi 29 mars** à 15 heures à Grospierres.

Après 20 ans d'existence, la question est posée d'une évolution du nom de l'association puisqu'elle considère que sa zone d'intérêt, l'éco-complexe de Païolive et des Gras, qui couvre actuellement 17 000 hectares, inclut le plateau des Gras auquel un intérêt renouvelé doit être porté.

La question d'un changement de nom corrélatif d'une prise en compte plus explicite des Gras, voire des zones limitrophes de l'éco-complexe, est donc posée.

Dans la mesure où la présence de l'association, ses activités et ses interventions sont susceptibles d'intéresser largement au-delà de ses adhérents, elle souhaite recueillir le maximum d'avis et offre à tous la possibilité de donner leur opinion pour le bien de ce territoire exceptionnel.

La zone d'intérêt

En ce qui concerne la zone d'intérêt, trois options sont possibles : Garder les limites actuelles correspondant à l'éco-complexe de Païolive et des Gras jusqu'à Balazuc ; y ajouter l'ensemble du plateau calcaire du Jurassique supérieur et du Berriasien jusqu'au pied du Coiron ou ajouter en plus les zones naturelles qui environnent l'éco-complexe de Païolive et des Gras : bordure nord-ouest des grès du Trias ; la montagne de la Serre ; les plaines de Jalès et des Cruzières.

Le nom de l'association

En ce qui concerne le nom de l'association, il est envisagé d'ajouter un sous-titre, soit : éco-complexe de Païolive et des Gras ; soit un sous-titre avec une idée comme : « alliance avec la nature » ou « pour le vivant » ou...

Chacun peut donner son avis, soit en venant à l'assemblée générale du 29 mars à Grospierres, soit en donnant son avis sur le questionnaire en ligne disponible sur la page d'accueil du site : www.bois-de-paiolive.org, ou par mail : paolive@orange.fr

SAINT-ANDRÉ-I



L'assemblée générale de l'association Nature Trancges, basée à Saint-André-de-Cruzières, s'est tenue le 18 mars en présence de nombreux adhérents. Pour rappel, l'association a été créée en 2022, s'engageant à respecter la loi et l'environnement, notamment dans la gestion des extensions illégales des Planes, dont la commune est située sur le territoire de Saint-André-de-Cruzières.

- 
- Résultats du questionnaire en ligne

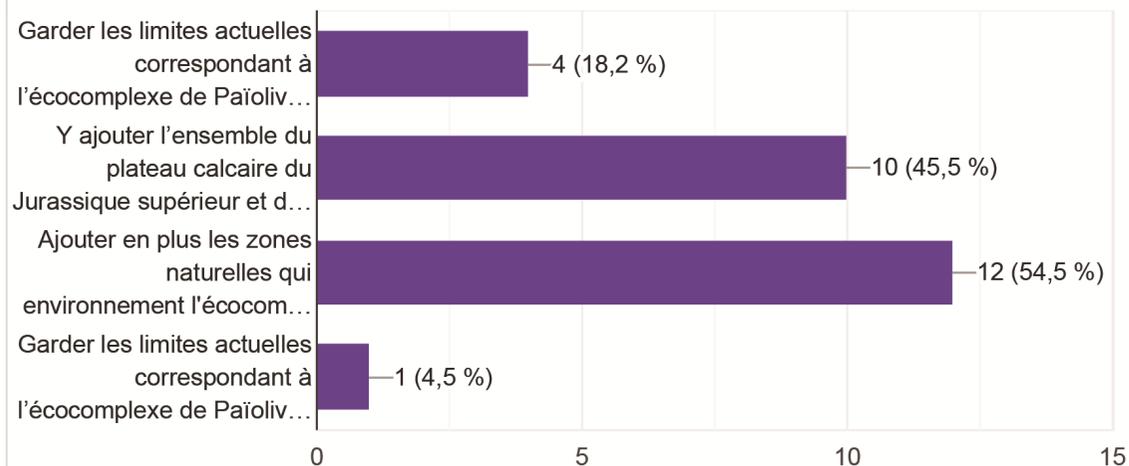


Après 20 ans, la question est posée d'une évolution du nom de l'association puisqu'elle considère que sa zone d'intérêt, l'éco-complexe de Païolive et des Gras, qui couvre actuellement 17000 hectares, inclut le plateau des Gras auquel un intérêt renouvelé doit être porté.

La question d'un changement de nom qui permettrait de prendre en compte plus explicitement les Gras, voire des zones limitrophes de l'éco-complexe, est donc posée

1) Zone d'intérêt de l'association ?

22 réponses



- Deux autres modifications sont à discuter pour l'article 1 (Nom) et 2.
- **ARTICLE 2 - Objet** L'objet de l'Association est d'étudier, de faire connaître et de protéger le Site de Païolive, au sens large, comprenant les territoires des Gras entre Banne au sud-ouest et le nord de la commune de Labeaume au nord-est. Les communes concernées sont: Labeaume, Banne, Berrias-et-Casteljau, Les Assions, Saint-Genest-de-Beauzon, Lablachère, Joyeuse, Saint-Alban-Auriolles, Grospierres, Chandolas, Les Vans, Ruoms, Chauzon, **Balazuc**, Rosières, Laurac-en-Vivarais, Saint-André-de-Cruzières, Courry, Saint-Paul-le-Jeune, Beaulieu, Chambonas, Gravières, Saint-Sauveur-de-Cruzières, Saint-Brès et Montréal. L'Association entend tout mettre en œuvre afin que le Site devienne exemplaire pour tout ce qui regarde les rapports entre l'homme et la nature. Ce Site n'étant pas isolé des régions voisines, l'Association se réserve la possibilité d'intervenir au-delà, si des enjeux écologiques ou socioéconomiques, pouvaient concerner le Site de Païolive et des Gras.....

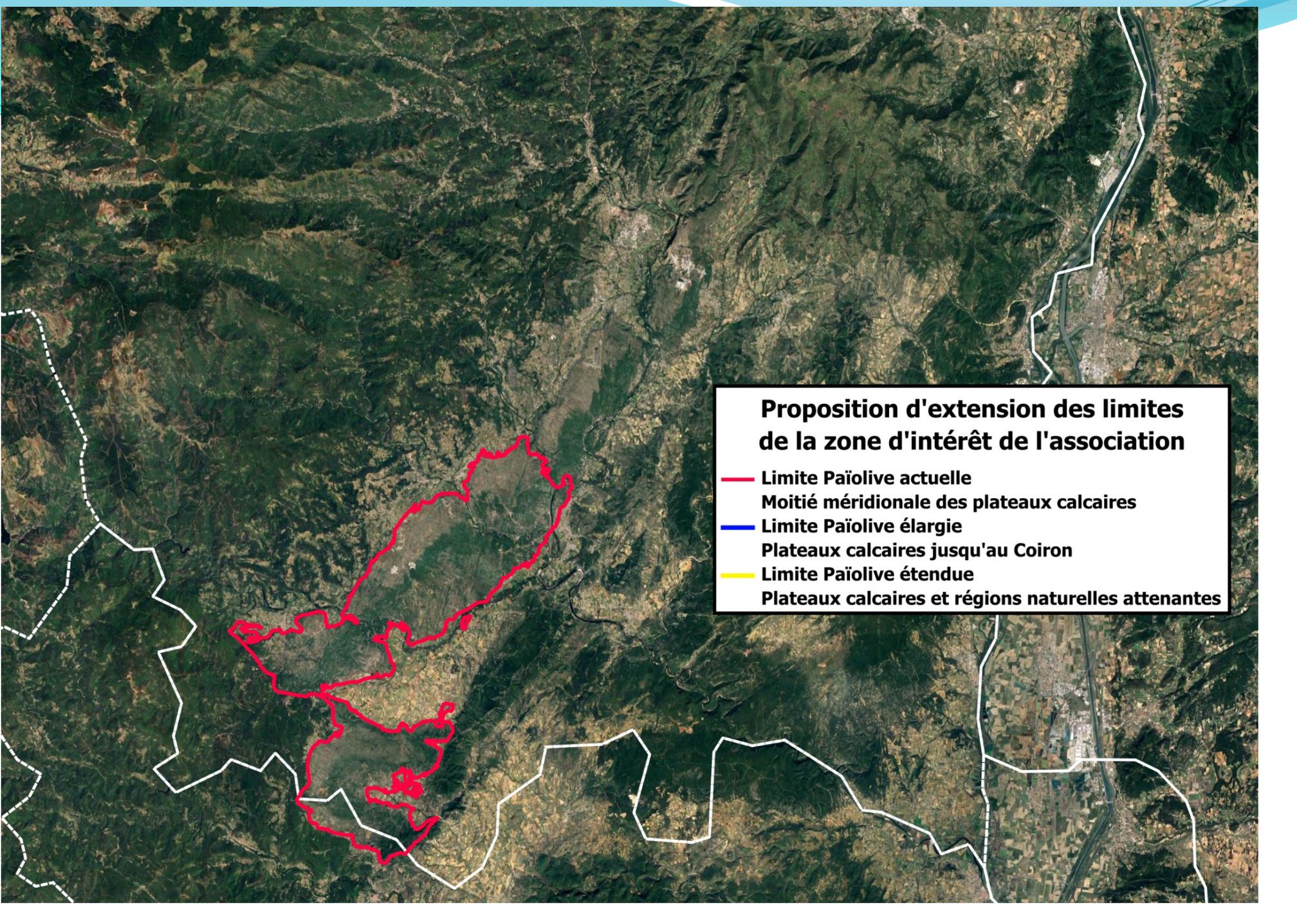


Zone d'intérêt de l'association ? Les options sont :

Garder les limites actuelles correspondant à l'éco-complexe de Païolive et des Gras jusqu'à Balazuc.

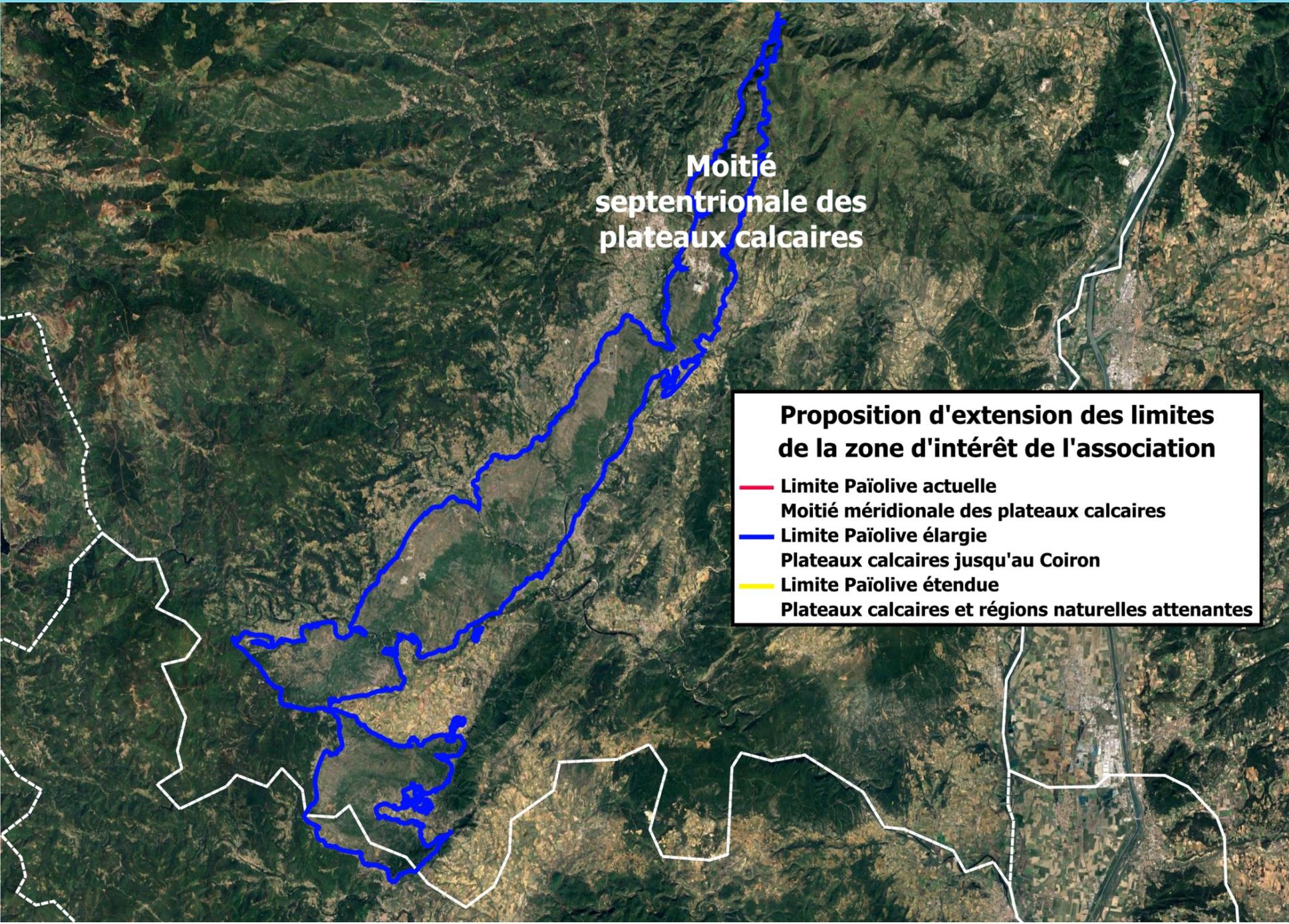
Y ajouter l'ensemble du plateau calcaire du Jurassique supérieur et du Berriasien jusqu'au pied du Coiron

Ajouter en plus les zones naturelles qui environnent l'éco-complexe de Païolive et des Gras : bordure nord-ouest des grès du Trias ; la montagne de la Serre ; les plaines de Jalès et des Cruzières



Proposition d'extension des limites de la zone d'intérêt de l'association

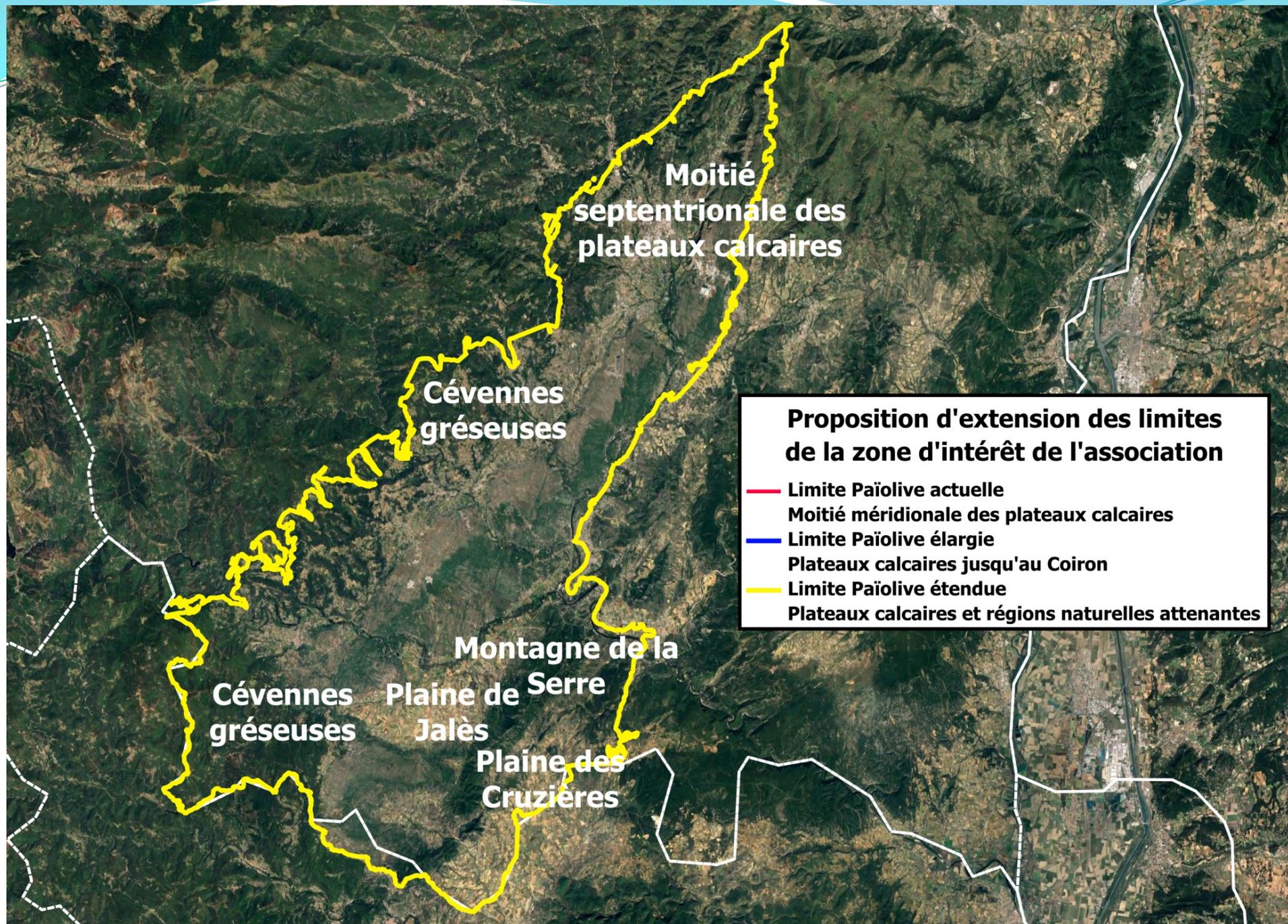
- Limite Païolive actuelle
Moitié méridionale des plateaux calcaires
- Limite Païolive élargie
Plateaux calcaires jusqu'au Coiron
- Limite Païolive étendue
Plateaux calcaires et régions naturelles attenantes

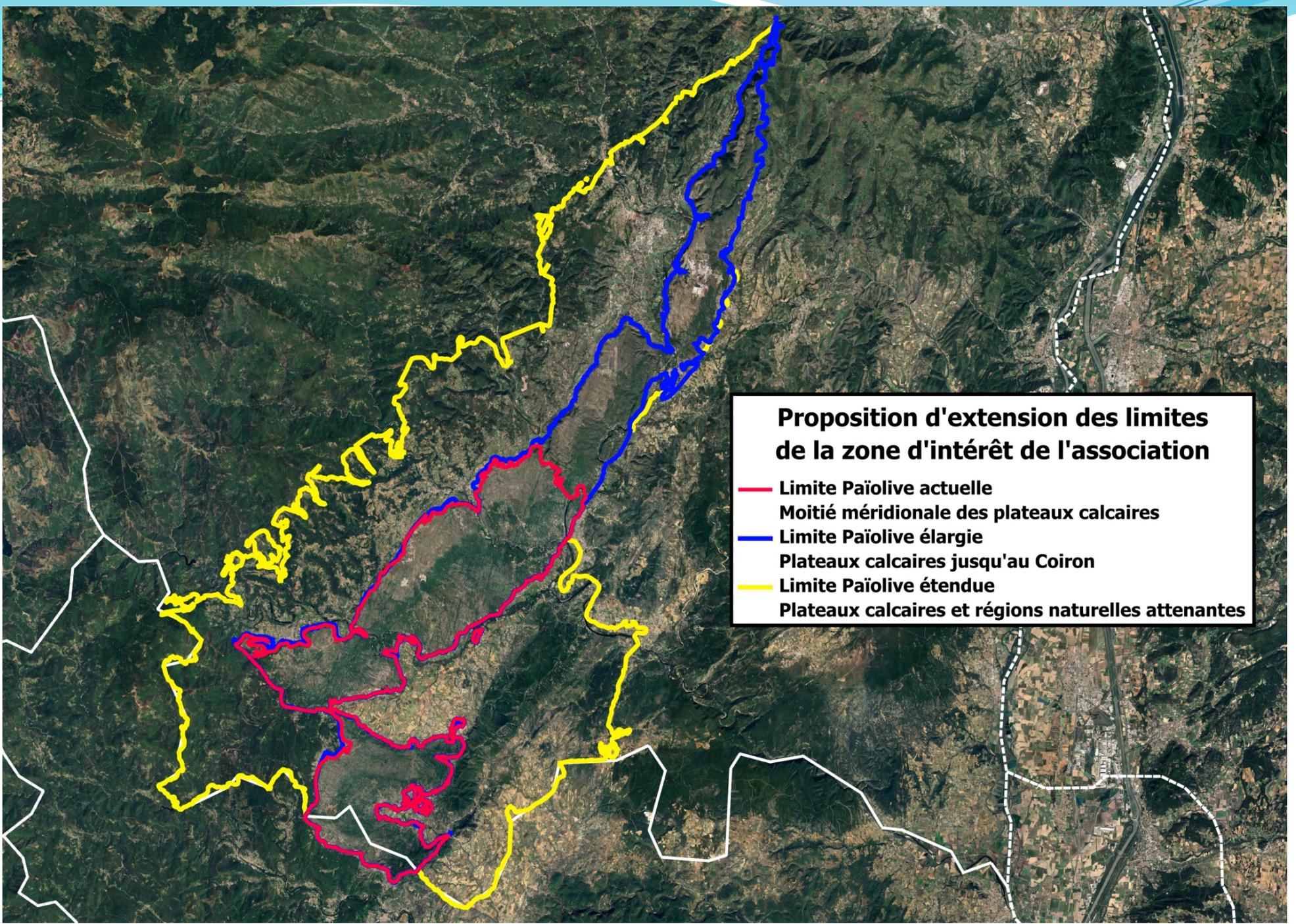


**Moitié
septentrionale des
plateaux calcaires**

**Proposition d'extension des limites
de la zone d'intérêt de l'association**

-  Limite Païolive actuelle
-  Moitié méridionale des plateaux calcaires
-  Limite Païolive élargie
-  Plateaux calcaires jusqu'au Coiron
-  Limite Païolive étendue
-  Plateaux calcaires et régions naturelles attenantes





**Proposition d'extension des limites
de la zone d'intérêt de l'association**

- Limite Païolive actuelle**
Moitié méridionale des plateaux calcaires
- Limite Païolive élargie**
Plateaux calcaires jusqu'au Coiron
- Limite Païolive étendue**
Plateaux calcaires et régions naturelles attenantes



Extension ?

Si on choisit une extension il faut savoir que pour répondre aux nouvelles demandes que cela entraînera il faudra des ressources supplémentaires, sauf à décevoir.

Il est cependant possible aussi d'espérer que de nouvelles personnes concernées par l'ensemble de la nouvelle zone se manifestent et nous rejoignent.

Mais sans une telle dynamique une extension serait plus une charge qu'un appui.



Modification de l'intitulé de l'association : pourquoi ?

Incompréhensions fréquentes lorsque l'association intervient loin du cœur du bois de Païolive.

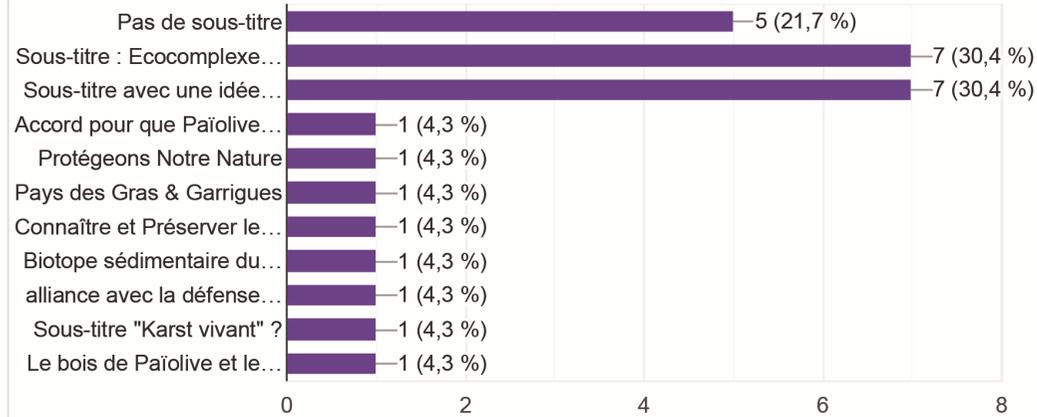
Ajouter un sous-titre au nom : Association Païolive ? Les options sont :

- Pas de sous-titre
- sous titre : EcoComplexe de Païolive et des Gras
- sous-titre avec une idée comme : « alliance avec la nature » ou « pour le vivant » ou

2) Ajouter un sous-titre au nom : Association Païolive ?

 Copier

23 réponses

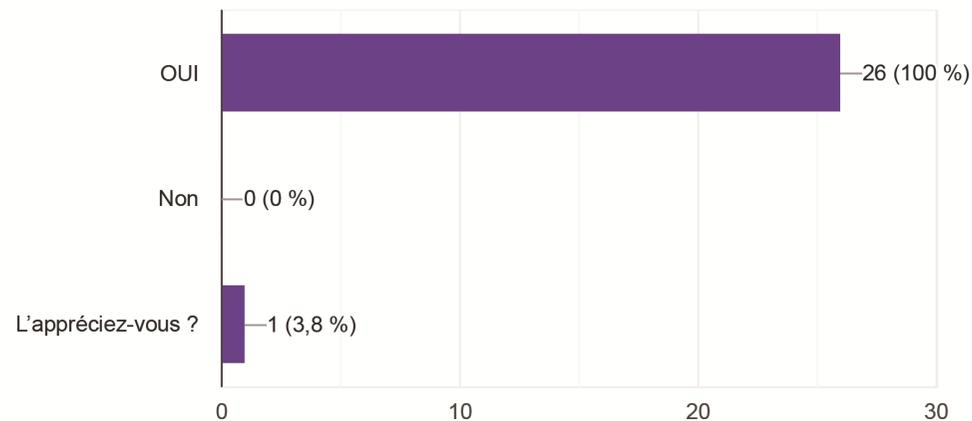


2 – La Lettre de Païolive

 Copier

L'appréciez-vous ?

26 réponses





association
PAÏOLIVE

Ecocomplexe de
Païolive et des Gras



association
PAÏOLIVE

Alliance avec
le Vivant



association
PAÏOLIVE

S'allier avec
la Nature



association
PAÏOLIVE

Connaître et
Préserver le Vivant



association
PAÏOLIVE

Bois de Païolive et
plateau des Gras



association
PAÏOLIVE

Karst Vivant



association
PAÏOLIVE

Faire alliance
avec la nature